LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.255 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — **MERCREDI 16 FÉVRIER 1916**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'Enthousiasme

Après avoir dit ses impressions sur le voyage fait en Italie, et en particulier sur son séjour à Rome, M. Briand, que le magnifique spectacle de l'enthousiasme populaire avait émerveillé, a ajouté : « Il y a dans ces peuples qui portent en eux les épreuves d'une longue et glorieuse histoire, des sources profondes d'idéalisme qui jaillissent et débordent dans les grandes crises historiques. Vous avez dû avoir de belles émotions à suivre l'évolution de ce grand peuple en pleine ascension, si j'en juge par les émotions que je viens de ressentir moi-même ».

C'était là définir exactement le sens véritable de l'irrésistible mouvement qui a porté la noble nation italienne à tirer à son tour l'épée dans la guerre actuelle. Ce mouvement a pris naissance en effet dans l'idéalisme généreux qui a toujours animé et guidé dans l'histoire nos voisins de l'autre côté des Alpes. Après s'être manifesté dans les réunions publiques et dans les campagnes des journaux, il a trouvé aux inoubliables journées de mai 1915, sous l'impulsion décisive du glorieux poète Gabriele d'Annunzio, son plein épanouissement. L'âme de tout un peuple, l'âme fière et ardente de toute l'Italie affirma et imposa alors sa volonté dans un grand élan d'enthousiasme.

Il n'y avait plus d'hésitation qui pût tenir, il n'y avait plus d'obstacle qui pût se dresser contre cet élan qui balayait tout sur son passage comme un large souffle purificateur.

L'enthousiasme qui soulève ainsi toute une nation et qui l'entraîne à un geste de sacrifice, c'est le plus beau spectacle qu'un pays puisse donner au monde et à l'Histoire. Les Italiens n'ignoraient pas, au moment où ils résolurent de se lever contre les Barbares, les difficultés qu'ils rencontreraient et les périls qu'il leur faudrait braver. Ils savaient parfaitement dans quelle longue et rude entreprise ils se jetaient. Mais aucune mesquine considération ne pouvait faire fléchir leur résolution virile. Et ils se précipitèrent hardiment dans la fournaise.

On peut dire que tous les peuples alliés se sont trouvés soulevés et portés par une même exaltation des sentiments les plus nobles et les plus purs, par un même enthousiasme sacré. Et c'est cela qui les maintient fortement unis dans l'accomplissement de la même entreprise généreuse, dans la défense de la même cause sainte, dans la poursuite du même idéal élevé de liberté, de droit et de civilisation.

Dans le toast qu'il a prononcé au déjeuner de la villa Umberto, M. Salandra a dit : « On peut bien affirmer que dans la lutte qu'elles soutiennent pour la défense des principes qui furent la gloire de leur antique civilisation, les deux nations sœurs se sont retrouvées. Cette lutte est longue et difficile, mais notre confiance dans la victoire finale est inébranlable, car notre cause est juste. Les efforts des gouvernements alliés, sagement coordonnés dans l'action politique et militaire, sont soutenus par l'enthousiasme des peuples dont la volonté de vaincre doit briser tous les obstacles. »

L'enthousiasme ! L'enthousiasme des peuples ! Toujours le même mot qui, en ces journées historiques, est revenu comme un leit-motiv. *Il n'y en a pas d'autre qui puisse mieux caractériser la guerre où sont engagées toutes les nations en lutte contre l'immonde barbarie germanique.*

Ne craignons pas de crier ce mot et ayons-en l'orgueil !

Les Boches et leurs complices ont déchaîné cette affreuse et terrible conflagration pour satisfaire leurs instincts de cupidité. Ils se battent pour conquérir, pour réaliser des gains, pour opérer des rapines. Les passions les plus misérables et les plus basses sont les seuls mobiles de leurs gestes de bandits. On les voit rôder traîtreusement à travers l'Europe comme des apaches rôdent à travers le champ de leurs tristes exploits. Mais les Alliés, tout au contraire, se battent pour toutes les belles idées et pour tous les grands principes qui sont l'honneur de l'humanité.

Comment ne se battraient-ils pas avec enthousiasme ?

L'enthousiasme, le divin enthousiasme leur a mis l'épée à la main. Il continue de soutenir et d'activer leurs efforts. Il les conduira à la victoire.

CAMILLE FERDY.

Les Cachets rouges...

Les postes allemandes qui — provisoirement — fonctionnent à Lille ne se sont pas mises en grands frais pour l'acheminement des correspondances, d'ailleurs fort rares, que les malheureux envahis de la belle capitale de la Flandre française essayent de faire tenir à leurs compatriotes — civils ou militaires — qui ont quitté la région. Ces correspondances — on le sait sans doute — nous viennent par le canal de la Suisse (Comité international de Genève), dont on ne saurait trop admirer la façon dont elle remplit sa délicate mission d'humanité entre les nations belligérantes.

Nous avons eu dernièrement l'occasion de voir l'une de ces cartes de correspondance rudimentaire où l'inscription de quelques mots rares, en des formules conventionnelles, est permise. Sous le tampon de la poste, à gauche, c'est un cachet de forme circulaire, de trois centimètres de diamètre, portant une aigle héraldique dont les plumes ressemblent à des pointes de lances... Le tout imprimé en rouge et l'air très hargneux.

A droite, un autre cachet, rouge également, mais ovale celui-ci, a double filet avec cette légende : *Pass-Zentrale* (poste centrale). En haut, le « *Geprüft* » (approuvé) classique de la censure allemande ; en bas, ces mots français : *Gouvernement-Lille*.

Espérons que bientôt nos chers Lillois reverront, dans leurs bureaux reconquis, les jolies *Semeuses* de Roty...

PROPOS DE GUERRE

Tout augmente

L'honorable corporation des laitiers me permettra de lui dire qu'elle a été assez mal inspirée en augmentant de deux sous par litre sa marchandise, ce qui, d'ailleurs, ne paraît pas lui réussir.

A vrai dire, cette augmentation ne s'imposait pas. Il est, certes, exact que le bétail coûte un peu plus cher à nourrir, que les employés sont un peu plus exigeants sous le rapport des gages, que la vie est un peu plus chère qu'autrefois, mais, mes bons messieurs, la vie est dure pour tout le monde, et ce n'est pas une raison, parce que vous payez par-ci par-là quelques sous plus cher que naguère les choses nécessaires à l'exercice de votre commerce qu'il faut soudain augmenter votre tarif.

Le public est toujours celui qui paie les pots cassés, et ce n'est jamais lui qui est la cause des complications. Il paie plus cher ses chaussures et il n'est pas cause de l'augmentation des cuirs ; il paie plus cher ses habits et il n'a rien fait pour faire hausser le prix du drap. Seulement, voilà, le public en général est une bonne poire sur laquelle on compte chaque fois qu'une désorganisation quelconque produit un déséquilibre économique.

Il est, en effet, infiniment plus simple de dire à l'acheteur : « A partir de demain tu paieras ceci 2 sous de plus », que de faire en sorte que l'augmentation ne se produise pas.

Au reste, cette augmentation des denrées dont on nous rebat les oreilles depuis dix-huit mois, existe-t-elle vraiment ? J'en doute.

Je dis j'en doute, parce que je sais des marchands qui ont majoré leur marchandise pour cette seule raison que tout augmente, et que, du moment que tout augmente, il n'y a aucune raison pour que *cela* aussi n'augmente pas. « Profitons, se disent ces honnêtes commerçants, le public qui est habitué à voir toutes choses augmenter de prix, trouvera cela tout naturel. »

J'en conclue que si tous les commerçants s'en tenaient aux augmentations strictement imposées par les événements, la vie coûterait, à l'heure qu'il est, vingt pour cent meilleur marché.

ANDRE NEGIS

LA VIE CHÈRE

Le Vin de Raisins secs

Chacun sait qu'après la récolte splendide de 1914 survint la récolte déficitaire de 1915. Il paraissait tout naturel, qu'en présence de cette constatation, des mesures fussent prises pour remédier à l'insuffisance du rendement des vignobles. Le plus simple bon sens l'indiquait. On n'en fit rien.

Qu'en est-il résulté ? Une hausse inconnue jusqu'à ce jour, sur les vins. En 1914, le vin léger se vendait deux sous le litre dans les campagnes, le bon vin cinq sous. Il se débitait, ce dernier, au prix de sept à huit sous dans les grandes villes. Cette année, la France récoltait 56 millions d'hectolitres. Avec un stock de 4 millions d'hectolitres, cela faisait 60 millions d'hectos de vin, soit le double de la consommation annuelle en temps de guerre.

Où donc est passé l'énorme excédent de 30 millions d'hectolitres ? Avec les tarifs prohibitifs établis à l'étranger, en réciprocité des nôtres, il n'y a pas eu d'exportation. Comment expliquer alors le faible stock venant s'ajouter à la très médiocre récolte de 1915 ?

Les statistiques sont souvent trompeuses. Il est très probable, sinon certain, qu'il y a beaucoup plus de vin dans les caves des puissants viticulteurs ainsi que dans les chais des grands entrepositaires, que ce que les chiffres plus ou moins officiels en accusent.

D'ailleurs, il importait, s'il y avait réellement pénurie, de parer à cette pénurie en autorisant le sucrage des vins, ce qui doublait immédiatement la récolte déficitaire. Pourquoi ne pas avoir employé ce moyen, d'une simplicité biblique ?

Il faut que les civils tiennent, répète-t-on avec infiniment de justesse, en s'inspirant de la légende d'un patriotique dessin de Forain. C'est en réduisant la cherté de la vie, que l'on obtiendra ce résultat. En ce qui concerne le vin, boisson de première nécessité, soit pour les armées, soit pour l'élément civil, le sucrage constituait le remède recherché. Son prix se maintenait aux anciens taux. En tout cas, l'augmentation eût été à peine sensible, un sou ou deux de plus par litre.

L'on s'étonne ensuite que des critiques s'élèvent. Il vaudrait, certes, beaucoup mieux louer que critiquer. Il est impossible pourtant de rester indifférent, en présence d'une imprévoyance aussi marquée.

Ce sont toujours les gros qui sont défendus, dit la rumeur publique, qu'il convient de citer, en la circonstance. On devrait en tenir compte, car la vérité vient du peuple. Ce ne sont pas les petits propriétaires ni les marchands de vin au détail qui profitent d'une hausse excessive. Il n'est pas difficile de savoir où se trouvent les bénéficiaires.

Les petits propriétaires terriens ont épuisé les quelques hectolitres qu'ils avaient en cave. La plupart d'entre eux boivent de l'eau comme les innombrables familles de travailleurs. Comment acheter du vin à seize, même à dix-sept sous le litre dans les ménages où l'on ne peut joindre les deux bouts ?

Cette pénible situation a fini par émouvoir un groupe de députés, ralliés à la proposition de loi, que doit déposer M. Charles Bernard, député de Paris. La proposition tend à l'abrogation, pour la durée de la guerre, de la loi interdisant la fabrication du vin de raisins secs. Ce moyen serait le seul propre, déclare M. Charles Bernard, à combler le déficit de nos approvisionnements, à ramener ensuite le vin à son prix normal.

Il est certain que la fabrication du vin de raisins secs augmenterait très sensiblement les approvisionnements. Ces raisins ne manquent pas. Les arrivages, surtout à Marseille sont fréquents. Il suffit de se promener sur les quais pour s'en assurer.

Quel accueil fera le Parlement à la nouvelle proposition de loi ? Tout l'incite à la voter le plus rapidement possible. Aucun atermoiement ne saurait être invoqué, de bonne foi.

Le vin de raisins secs constitue une excellente boisson. Il aurait l'avantage de faire diminuer le vin de raisins frais, ce qui permettrait son achat aux classes ouvrières. Ainsi que le constatait le docteur Fiessinger, l'usage du vin, favorable à l'organisme est également souhaitable au point de vue psychologique de l'individu de la façon la plus heureuse.

C'est absolument vrai. Les généraux français qui faisaient présenter les armes à leurs troupes, côtoyant les riches vignobles de la Bourgogne, pensaient de même que le vin donnait à notre race les qualités qui font défaut aux buveurs de bière. La guerre actuelle en est la preuve la plus frappante.

Rien ne doit donc être omis pour conserver à la nation l'entrain qui n'a jamais cessé de la caractériser. Les Chambres seront bien inspirées en votant, d'urgence, la proposition de loi du député Charles Bernard.

PIERRE ROUX

Les Importations austro-allemandes et françaises en Italie

On sait que le gouvernement italien vient de prendre des mesures de défense rigoureuses contre l'importation, sur son territoire, des marchandises de fabrication ou de provenance allemandes. Il n'est pas sans intérêt de rechercher qu'elle était, avant la guerre, la part d'importations de l'Allemagne en Italie, comparativement au chiffre d'affaires de la France.

Des documents contrôlés par la Chambre de Commerce de Paris, il ressort qu'en 1913, le commerce d'importation italien s'élevait à 3 milliards 645 millions. L'Allemagne exportait, à elle seule, pour 612 millions de produits en Italie : l'Autriche 264 millions, et la France 233 millions. Ainsi, le commerce et l'industrie austro-allemands faisaient en Italie trois fois plus d'affaires que nous.

Dans le domaine de l'alimentation, nous voyons que si l'Allemagne ne fournissait alors à l'Italie que 71 quintaux de sucre, contre 8.070 fournis par la France, l'Autriche en exportait 53.191 quintaux.

L'Italie ne faisait venir de France que 151 hectolitres de bière en tonneaux, alors qu'elle en demandait à l'Allemagne 24.000 hectolitres et à l'Autriche près de 51.000. Si la Roumanie tenait la tête pour l'importation des blés en Italie avec 314.000 tonnes de froment, la France n'en fournissait que 392 contre 15.412 tonnes venues d'Allemagne. L'Italie recevait encore 124.000 quintaux de farine de seigle des minotiers teutons, alors que notre chiffre d'exportation, absolument dérisoire, se montait à 13 quintaux.

Donnons encore quelques chiffres. L'Allemagne expédiait chez nos alliés 446.000 kilos de jouets, et nous 25.000 kilos seulement ; 1 million et demi de kilos de mercerie ordinaire, contre 385.000 kilos sortis de France. Plus de 4.000 pianos allemands allaient en Italie, contre 80 pianos français. Dans le domaine des modes, nous étions également distancés : 5.000 ombrelles d'Allemagne, 14.000 d'Autriche, contre 3.000 de France ; 91.000 chapeaux teutons contre 39.700 chapeaux de fabrication française ; 7.000 kilos de fleurs artificielles de goût munichois ou hanovrien, contre 3.800 kilos fournis par les fabricants français.

Les Allemands étaient en train de se substituer à nous sur les marchés italiens en ce qui concerne la bijouterie, les instruments scientifiques, les pierres précieuses, la porcelaine blanche, les dentelles de coton, les couleurs et produits pour tannage, les crayons, cirages, encres d'imprimerie, les chaussures en cuir, la pâte de bois, les papiers blancs et de couleur, les estampes, les meubles, les velours, la soie artificielle, le fil à coudre, etc. Nous avons pour ainsi dire abandonné la lutte pour la fourniture des fers et aciers en tôles ou en feuilles et des machines. Nous tenions la tête, en Italie, avec les médicaments composés, les peaux brutes, les laines, la parfumerie, l'acide tannique serrés de près par l'Allemagne et par l'Autriche.

Un régime nouveau va favoriser les échanges commerciaux entre l'Italie et la France. Un vaste champ d'activité nous est désormais ouvert chez nos « frères latins ». Nous formons l'espoir que nos industriels et nos commerçants sauront en profiter, pour le plus grand bien des deux pays.

Zola prophète

La guerre est longue, longue, et c'est en quoi elle ressemble aux derniers romans de Zola. A la faveur de cette longue guerre, quelques admirateurs du grand romancier ont peut-être eu la curiosité de lire, ou de relire, *Travail*. Dans ce cas ils ont pu constater que Zola, lui aussi, avait été un dès innombrables prophètes de la guerre.

Page 664 de *Travail*, on trouve en effet ce qui suit :

Chaque jour il y avait encore de la chair humaine pour les balles et les boulets. On *ne prenait même plus la peine d'enlever les morts, les tas faisaient des murs*, derrière lesquels des régiments nouveaux, intarissables, venaient se faire tuer. *La nuit n'arrêtait pas le combat, on s'égorgeait dans l'ombre.* Le soleil à chacune de ses aurores éclairait des mares de sang élargies, un champ de carnage où l'horrible moisson entassait les cadavres en meules. Et de partout c'était la foudre, des corps d'armées entiers disparaissant dans un coup de tonnerre. *Les combattants n'avaient même pas besoin de s'approcher et de voir, les canons tiraient de l'autre côté de l'horizon, lançaient des obus dont l'explosion asphyxiait, empoisonnait.* Du ciel lui-même, *des ballons jetaient des bombes*, incendiaient les villes au passage. La science avait inventé des explosifs capables de porter la mort à des distances prodigieuses.

Le mot le plus curieux du passage est évidemment celui qui concerne les obus asphyxiants.

563e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 15 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, nous avons repris une partie des éléments avancés occupés par l'ennemi le 13 février à l'est de la route de Tahure à Sommepy.

En Lorraine, quelques contacts de patrouilles dans le secteur de Reillon.

Nuit calme sur le reste du front.

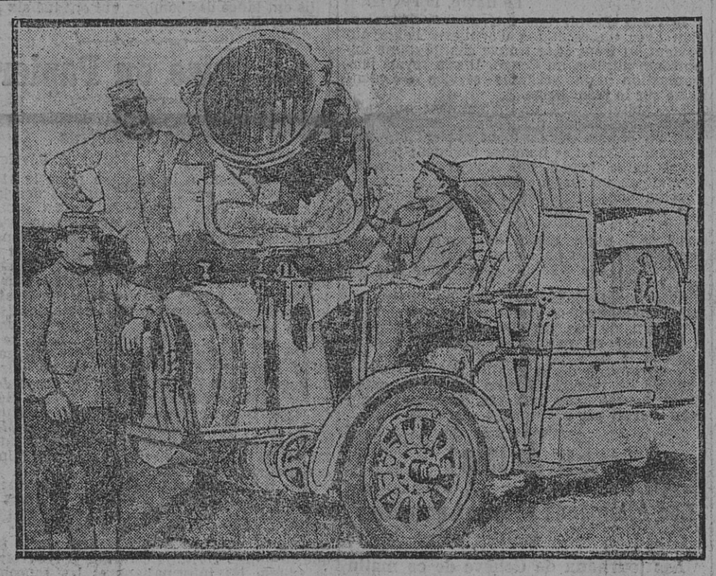

Auto-projecteur pour lutter contre les Zeppelins

IL Y A UN AN

Mardi 16 Février

Raid de 40 avions alliés sur la côte belge et bombardement du môle de Zeebrugge, des chalands de Blankenberghe, des batteries allemandes d'Ostende, des parcs d'artillerie de Middelkerke, des prolonges de trains à Ghistelles, dont l'aérodrome est d'autre part bombardé par des avions français. D'autres avions français bombardent la gare militaire et les casernes allemandes de Fribourg-en-Brisgau. Des attaques allemandes repoussées et des tranchées conquises par les Français au nord d'Arras, à Perthes-les-Hurlus, à Mesnil-les-Hurlus et à Beauséjour, à Fontaine-aux-Charmes (Argonne), dans les bois de la Grurie et de Malancourt et en Alsace ; les Allemands subissent de nombreuses pertes en tués, blessés et prisonniers.

A la Chambre des Communes, M. Winston Churchill prononce un discours dans lequel il prédit la victoire certaine des Alliés, qui poursuivront la guerre tant qu'il faudra et dont les ressources financières sont telles qu'on pourra aider les nations neutres qui voudront participer à cette guerre du droit.

Sur la Manche, au large de Barfleur, le vapeur français Ville-de-Lille *est coulé après avertissement par le sous-marin allemand* U-16 ; *l'équipage est sauvé.*

A Athènes, des manifestations ont lieu en l'honneur du général Pau, envoyé en mission en Russie.

A Washington, M. Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, demande qu'il soit permis à son pays de recevoir des denrées alimentaires des Etats-Unis : l'Allemagne renoncerait alors au blocus maritime annoncé.

En France, nouveau moratorium sur les loyers.

LA GUERRE

L'offensive allemande sur notre Front

L'ennemi avoue son échec

Paris, 15 Février.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Briand, président du Conseil, et M. Léon Bourgeois ont rendu compte de leur voyage en Italie, et ont exprimé la très grande satisfaction qu'ils en ont rapportée.

Le Conseil s'est ensuite entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 15 Février.

Comme on le voit, les actions de l'ennemi sur notre front, si elles ne s'étendent pas, se multiplient. Elles se produisent sur des points de plus en plus nombreux, et toujours selon une même méthode.

Après un bombardement furieux, localisé sur quelques centaines de mètres d'étendue, on lance à l'assaut dans cet étroit espace des forces disproportionnées au but.

Presque toujours, ces colonnes, qui offrent une cible admirable à notre tir, sont détruites ou dispersées avant que d'avoir atteint leur objectif.

Quelquefois, et cela s'est produit hier en Champagne, à l'est de la route de Tahure à Somme-Py, et en Haute-Alsace, dans un coin de la forêt de la Larg, l'ennemi arrive, malgré ses pertes, jusqu'à nos éléments avancés et il s'y maintient jusqu'à ce que nous lancions à notre tour une contre-attaque.

En résumé, on peut affirmer très nettement que les boches n'ont pas réussi jusqu'ici dans leurs nombreuses tentatives. Comme ils y persistent, il faut bien admettre que leurs attaques répondent à une idée, qui ne peut être, comme je l'ai indiqué, que de tâter notre résistance et de nous laisser dans l'indécision de la région sur laquelle ils projettent leur grande offensive.

Celle-ci, à laquelle beaucoup d'écrivains militaires ne croyaient pas, est maintenant envisagée à peu près unanimement.

Où se produira-t-elle ?

Après avoir envisagé à nouveau Dunkerque et Calais comme objectifs de l'ennemi, on a parlé de la possibilité d'une attaque par la trouée des Vosges. Il est beaucoup plus probable que l'ennemi attaquera sur notre centre, pour des raisons très faciles à comprendre.

Nous n'avons pas de détails sur les opérations en Galicie, mais les Autrichiens reconnaissent l'avance de nos alliés. Ces derniers viennent de remporter un nouveau succès au Caucase, qui doit donner à réfléchir aux Turcs.

MARIUS RICHARD.

Le Gouvernement allemand est convaincu que la Guerre ne peut se prolonger

L'Allemagne serait épuisée

Milan, 15 Février.

On télégraphie de San Remo au Secolo :

Une personnalité ayant pu approcher un membre de la mission du colonel House, rentrant de Berlin, dit que la mission a eu l'impression que le gouvernement allemand est pleinement convaincu que la guerre ne peut se prolonger longtemps, l'Allemagne étant matériellement, moralement épuisée. C'est seulement une partie de la population qui, enthousiasmée par les récentes victoires balkaniques, garde encore sa foi dans la victoire des empires centraux.

Les Crédits provisoires du 2e trimestre de 1916

Paris, 15 Février.

Le projet de loi relatif aux crédits provisoires du deuxième trimestre de 1916 est déposé aujourd'hui à la Chambre par M. Ribot, ministres des Finances. Les crédits demandés pour le budget général, s'élèvent à 7 milliards 818.000.000 francs, dont 6.333.000.000 fr. s'appliquent aux dépenses militaires.

L'exposé des motifs contient les situations comparées de la Trésorerie au 31 décembre 1914 et au 31 décembre 1915. L'année 1915, grâce au succès de l'emprunt et à l'empressement patriotique avec lequel le pays a apporté et continue d'apporter au Trésor la plus forte partie de ses épargnes, s'est achevée dans les conditions les plus satisfaisantes.

A la fin de ces douze mois de guerre, le compte des avances de la Banque de France ne s'est augmenté que de 1.175.000.000 francs. Le montant des bons de la défense nationale en circulation ne s'était accru que de 5.674.584.000 francs. Cet état de notre Trésorerie montre combien nous sommes loin d'avoir épuisé nos réserves.

Le Blocus de l'Allemagne

Il faut que la flotte britannique le rende encore plus efficace

Londres, 15 Février.

Une grande réunion de la cité de Londres a été tenue hier après-midi pour inviter le gouvernement à employer plus pleinement et plus efficacement la puissance navale britannique pour la guerre ; les organisateurs appartenaient à toutes les branches de l'activité commerciale, industrielle et financière de la cité. Lord Devonport, président de l'administration du port de Londres, occupait le fauteuil présidentiel. La réunion a voté un ordre du jour disant : « Envisageant avec une vive alarme la quantité énorme d'articles que l'ennemi reçoit par la mer du Nord, ce meeting invite le gouvernement à donner à notre flotte la liberté de faire un usage plus ample et plus efficace de notre puissance navale ». Lord Devonport a exposé les actes de la marine allemande. Il a dit :

« L'offensive incessante des sous-marins allemands est contrecarrée d'une façon on ne peut plus brillante et nous pouvons nous en remettre à la marine britannique du soin de terminer la guerre. La flotte britannique possède la maîtrise absolue des mers. La Grande-Bretagne tire-t-elle entièrement parti de cette maîtrise ou s'en sert-elle avec faiblesse ? Si elle en use dans sa plénitude, l'Allemagne ne pourra pas continuer longtemps à résister. On nous donne à entendre qu'il en est ainsi. Au cours de récents débats, sir Edward Grey déclarait que la ligne de conduite suivie par le gouvernement consistait à nous conserver les sympathies des neutres, mais il ne faut pas que ce soit en sacrifiant les intérêts de la nation britannique.

« Le pays est pénétré d'un sentiment qui ne se laissera pas étouffer, c'est que le blocus doit être rendu plus étroit et que la flotte doit jouir d'une liberté qu'elle seule sait exercer (applaudissements). » L'orateur allègue que depuis le mois de mai, les ports allemands ont reçu plus de deux millions de tonnes de minerai de fer ; il demande si le gouvernement a fait comprendre aux neutres que la Grande-Bretagne livrait bataille autant pour eux que pour elle-même. Il est temps, a-t-il ajouté, d'en finir avec ce trafic illicite. Le seul moyen est de permettre à la flotte de combattre sans prendre de gants et alors c'en serait fait du gantelet de fer allemand.

D'autres personnages connus ont tenu un langage analogue.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

50.000 Serbes vont venir renforcer notre corps expéditionnaire

Paris, 15 Février.

Avant la fin du mois, 50.000 Serbes, venant de Corfou, déjà complètement rétablis, renforceront l'armée alliée de Salonique.

Les Allemands se concentrent à Monastir

Milan, 15 Février.

On mande d'Athènes au Corriere della Sera :

De nouvelles troupes allemandes sont arrivées à Monastir où l'on affirme que le maréchal Mackensen s'est rendu. La ville est de plus en plus isolée. L'entrée en est interdite à toute personne venant de Grèce.

L'ennemi attendra notre offensive

Bucarest, 15 Février.

Au cours d'une conversation particulière, le ministre allemand von der Busche, répondant à cette question : « Pourquoi retardez-vous l'offensive contre Salonique ? » a fait une déclaration importante :

« Nous considérons, dit-il, que nous tenons un territoire suffisant pour ne pas aller plus loin. Nous ne ferons plus rien, nous resterons sur la défensive sur tous les fronts en attendant l'offensive des Alliés.

La cavalerie grecque quitte Salonique

Salonique, 15 Février.

La brigade de cavalerie grecque quittera aujourd'hui Salonique.

Les prisonniers bulgares transférés à Moudros

Salonique, 15 Février.

La Croix-Rouge de Salonique communique que les soldats bulgares capturés au cours de la récente campagne macédonienne seront transférés à Moudros.

Leur nombre s'élève à 250. La liste des noms fut dûment communiquée pour que le gouvernement de Sofia en prit connaissance.

A quoi se réduiraient les importantes forces allemandes

Londres, 15 Février.

Le Morning Post *reçoit d'Athènes :*

J'apprends que les « importantes forces allemandes » qu'on a dit être arrivées sur la frontière grecque, comprenant simplement trois divisions bulgares, dont les officiers et soldats sont revêtus d'uniformes allemands.

Le premier avion allemand abattu à Salonique

Paris, 15 Février.

L'envoyé spécial du Petit Parisien *à Salonique donne les renseignements suivants sur la façon dont fut pris le premier albatros :*

A soixante-quinze mètres exactement du point où l'avion allemand s'arrêta, une section de télégraphistes militaires, sous les ordres de l'adjudant Malègue, travaillait à réparer la ligne et à poser de nouveaux fils.

A la vue de l'avion ennemi, on laissa là pinces et marteaux, on sauta sur les fusils, et ce fut vers l'oiseau boche une belle course à toute allure. L'adjudant en tête, s'apercevant que les aviateurs allemands s'efforçaient de repartir, déchargea dans leur direction les six balles de son revolver en criant : « Vous êtes prisonniers, rendez-vous ! »

Devant l'attitude des sapeurs, le pilote, estimant que toute tentative de fuite était inutile, leva les mains en l'air et fit signe qu'il acquiesçait. Son compagnon l'imita. Tous deux néanmoins avaient eu le temps de brûler quelques papiers.

Au moment même où l'adjudant se préparait à prendre possession de l'avion allemand, où les aviateurs français arrivaient, ayant pris terre à leur tour, une compagnie d'infanterie grecque qui manœuvrait par là, entoura leur groupe. Entre l'officier qui la commandait et l'adjudant Malègue s'engagea une controverse sur le point de savoir si les deux prisonniers étaient en territoire neutre. Le capitaine aviateur allemand se mêlant à la conversation, opina naturellement pour « le territoire neutre ». « Je remets, dit-il, mon avion et nos personnes entre les mains de l'armée hellénique. »

— Pardon, dit l'adjudant Malègue, avec beaucoup de calme, il ne peut s'agir ici de territoire neutre. Vous avez dû atterrir à la suite d'un combat engagé entre vous et nos aviateurs, vous tombez dans un secteur occupé par nous, défendu par nous : vous êtes nos prisonniers, et maintenant je ne permettrai à personne de mettre la main sur vous.

Puis se tournant vers l'un de ses sapeurs :

— Fouqueray, dit-il, vous étiez le premier ici, vous allez prendre la voiture automobile de la section, courir à tel poste, ramener du renfort. Nous nous expliquerons après.

Fouqueray partit, sauta en auto, fila à toute vitesse :

Le sapeur Fouqueray avait bien et rapidement rempli sa mission. Il était temps, on commençait de part et d'autre à se regarder en chiens de faïence.

— Nous gardons aviateurs et avions et nous vous remercions, messieurs, de votre aide obligeante, dit le chef de l'escadron avec beaucoup de courtoisie.

— Je rendrai compte, dit le commandant de la compagnie grecque avec colère, et nous verrons quelle thèse prévaudra.

— Possession vaut titre, répondit-on.

Le colonel Orphanidès, commandant du régiment grec, donna tort à son subordonné. Les deux aviateurs allemands, le capitaine d'infanterie X... et l'aspirant Z..., amenés à Salonique furent transférés à bord du *Burdigala*, et sont en France actuellement.

Le Zeppelin a causé à Salonique pour 5.640.000 francs de dégâts

Athènes, 15 Février.

Suivant un communiqué de la Chambre de Commerce de Salonique, 80 commerçants ont eu à souffrir du dernier bombardement de la ville par un zeppelin.

Les pertes subies s'élèvent à 5.640.000 fr.

En Serbie

Mackensen à Uskub

Athènes, 15 Février.

Suivant des informations reçues de bonne source le maréchal von Mackensen est arrivé mercredi dernier à Uskub, où il passa en revue les troupes bulgares qu'il harangua en termes flatteurs.

Le lendemain, est arrivé le prince Cyrille. Le maréchal von Mackensen a conféré longuement avec lui et est parti vendredi pour Ghiumulgino.

Les Allemands oppressent la population de Monastir

Athènes, 15 Février.

Des informations reçues de Monastir disent que les Allemands ont pris des mesures excessivement rigoureuses contre la population de la ville.

Quatre israélites ont été emprisonnés comme personnages suspects.

La population vit dans des transes continuelles.

Les Bulgares persécutent les Grecs dans les régions envahies

Athènes, 15 Février.

Suivant des informations provenant de Korytza, d'excellente source privée, les Bulgares ne font aucune distinction entre Serbes et Grecs dans les régions envahies, et persécutent ces deux éléments avec la même ardeur. Les assassinats sont à l'ordre du jour. Des notables grecs, jaloux de leur nationalité, tombent l'un après l'autre, sous les coups des comitadjis.

Il y a quelques jours, des comitadjis pénétrèrent dans le village Kato Belitza, en Albanie méridionale, et enlevèrent le pope Papachristo de l'église où il était en train d'officier. Papachristo fut assassiné au sortir du village, avec la complicité des autorités bulgares. La population grécoserbe est littéralement terrorisée dans cette région.

En Albanie

La résistance des troupes italiennes

Zurich, 15 Février.

La *Gazette de Voss* reçoit du quartier général autrichien la nouvelle que, sur les hauteurs de la grande route de Tirana à Durazzo, a eu lieu un premier combat entre les troupes austro-hongroises et les troupes italiennes commandées par le général Palazzi.

Prochainement, dit l'envoyé spécial du journal berlinois, on verra si les Italiens ont envoyé à Durazzo de forts contingents ou si le général Palazzi préfère se retrancher à Valona.

Zurich, 15 Février.

La *Vossische Zeitung* constate la résistance des troupes italiennes sur le front sud-est. Le général Palazzi se maintient énergiquement sur les collines entre Durazzo et Tirana.

Les hydravions autrichiens bombardent Durazzo

Londres, 15 Février.

On télégraphie d'Athènes au Daily Mail, *à la date du 12 février :*

Quatre hydravions autrichiens ont bombardé Durazzo.

Les Bulgares n'auraient pas pris Fiori

Paris, 15 Février.

Quelques journaux ont annoncé l'occupation, par les troupes bulgares, de la ville de Fiori, située à environ 30 kilomètres au nord de Valona.

Rien n'autorise à croire l'exactitude de cette nouvelle, les troupes bulgares étant encore engagées dans la région de El Bassan.

Les Serbes qui défendaient El Bassan sont partis pour Corfou

Athènes, 15 Février.

On annonce que les détachements serbes opérant dans la région d'El Bassan et de Tirana ont passé la frontière hellénique de l'Epire et se sont rendus à Santi-Quaranta où ils ont été embarqués pour Corfou.

La défense de Durazzo

Brindisi, 15 Février.

D'après les renseignements parvenus ici, les troupes austro-bulgares menacent Durazzo.

Les avant-gardes autrichiennes arrivées sur la rive droite de l'Arzon, et des patrouilles bulgares ont atteint Kavaïa.

Les contingents serbes ont évacué Durazzo, dont la défense sera assurée par les forces italiennes et albanaises.

En Grèce

La neutralité cesserait-elle d'être bienveillante pour nous ?

Milan, 15 Février.

Le Corriere della Sera *publie une dépêche de son correspondant d'Athènes envoyée de la capitale grecque le 9 février, transmise à Messine, pour la soustraire à la censure grecque.*

Le correspondant donne des détails sur la séance de la Chambre à laquelle participèrent les députés de l'Epire du Nord et qui furent applaudis lorsqu'ils défilèrent devant l'urne.

La presse souligne l'importance de l'événement et de nombreuses félicitations sont parvenues à la Chambre de plusieurs villes de l'Albanie méridionale qui se voient maintenant représentées et unies à la Grèce.

C'est là signification attribuée à l'admission de ces députés à la Chambre. On considère les provinces albanaises représentées, comme annexées à la Grèce bien que la conférence de Londres les ait attribuées à l'Albanie.

Le 16 août 1915, ces députés n'avaient pas été reçus et Gounaris alors président du Conseil, soutenu par Venizelos, s'opposa à ce qu'ils fussent admis à prendre part à l'élection du président.

Le parti ministériel se montre à présent heureux de l'événement.

Les ministres de l'Entente n'ont présenté aucune protestation.

L'Italie même, qui s'était opposée à l'annexion de ces districts albanais par la Grèce, ne s'est nullement émue de l'événement actuel.

Le correspondant du Corriere della Sera, *rappelant la campagne que les journaux grecs mènent contre l'Italie au sujet du débarquement de carabiniers à Corfou, conclut que les déclarations lues à la Chambre par Skouloudis donnent l'impression que le gouvernement grec a remplacé sa neutralité bienveillante envers l'Entente par une neutralité inamicale.*

Le ministre de France chez M. Skouloudis

Athènes, 15 Février.

M. Guillemin, ministre de France, a eu dans la matinée d'hier une longue entrevue avec M. Skouloudis.

Les territoriaux de la classe 1892 vont obtenir un congé

Athènes, 15 Février.

Le ministre de la Guerre a télégraphié à tous les corps militaires l'ordre d'accorder un congé régulier de quarante-cinq jours à tous les territoriaux de la classe 1892.

Le ravitaillement de la Macédoine orientale

Salonique, 15 Février.

Le général Sarrail mettra, à partir de demain, à la disposition des autorités grecques, un grand nombre d'automobiles militaires pour assurer le ravitaillement de la Macédoine orientale.

En Roumanie

Les achats de chevaux en Russie

Genève, 15 Février.

La *Deutsche Tageszeitune* annonce de Bucarest que la Commission vétérinaire qui s'était rendue en Russie pour y acheter des chevaux destinés à la remonte de l'armée roumaine est revenue enthousiasmée de l'accueil qu'elle a reçu.

Elle a acheté 14.000 chevaux.

Le haut commandement

Berne, 15 Février.

Suivant le *Diminoala* de Bucarest, des changements importants dans le haut commandement roumain sont imminents. Plusieurs généraux ont été mis à la retraite et cèderont la place à des généraux plus jeunes.

En Mésopotamie

Communiqué officiel anglais

Londres, 15 Février.

Le Bureau de la Presse communique les nouvelles suivantes sur les opérations en Mésopotamie :

Le commandant en chef annonce que le temps s'est maintenant éclairci.

Le 13 février, le général Aylmer, commandant la colonne de secours, a dit que la situation n'a pas changé.

Le même jour, de Kut-el-Amara, le général Townshend rapporte qu'un aéroplane a survolé cette ville, lançant deux bombes sans occasionner de dégâts.

Dans la Mer Noire

La surveillance de la flotte russe

Berne, 14 Février.

Le journal *Minerva* de Bucarest annonce que la flotte russe du bas Danube et de la mer Noire exerce une surveillance extrêmement rigoureuse sur tous les navires de commerce, pour empêcher tout transit de la Roumanie pour la Bulgarie et la Turquie. Tout navire ennemi rencontré est aussitôt coulé.

Les Ministres français en Italie

L'entrevue de M. Briand avec le roi sur le front

Milan, 15 Février.

On télégraphie d'Udine que l'entretien entre le roi et M. Briand au grand quartier général dura environ une heure.

Pendant l'entretien, M. Briand exprima au roi toute sa satisfaction pour la manifestation dont furent l'objet à Rome les représentants de la France.

Le roi déclara avoir relevé avec un vif sentiment de satisfaction les nobles paroles prononcées par le président du Conseil dans son toast à la villa Borghèse, au sujet de l'armée italienne en regard de la lutte soutenue dans les autres secteurs.

Après le déjeuner, auquel assistèrent les généraux Cadorna et Porro, le roi et M. Briand partirent pour le front et visitèrent la ligne de l'Isonzo moyen, pendant que les généraux Cadorna et Porro accompagnaient MM. Bourgeois et Thomas et l'ambassadeur Barrère, dans une visite sur les fronts de Carnie.

Le retour de M. Albert Thomas

Paris, 15 Février.

M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de l'Artillerie, qui a prolongé de vingt-quatre heures son séjour en Italie, pour visiter les usines de guerre de Gênes et de Turin, est rentré ce matin à Paris, accompagné du général Dumézil, son adjoint pour l'artillerie lourde.

Arrivé à la gare de Lyon à huit heures et demie, le sous-secrétaire d'Etat des Munitions s'est fait conduire directement avenue des Champs-Elysée, au sous-secrétariat, où il n'a passé que quelques minutes avant la réunion du Conseil des ministres.

Il ne lui a naturellement pas été possible d'accorder aux journalistes qui venaient recueillir ses impressions de voyage un bien long entretien. Il a dû se borner à leur exprimer, mais du moins l'a-t-il fait avec beaucoup de force, la très vive satisfaction que lui ont causée ses conversations avec son collègue italien, le général Dall Olio, et l'accueil si cordial des villes où il est passé.

M. Salandra à Paris

Rome, 15 Février.

On assure que M. Salandra rendra visite à M. Briand à Paris, au mois de mars.

Le président du Conseil italien sera accompagné de M. Barzilaï, ministre sans portefeuille ; du général Zuppelli, ministre de la Guerre, et de M. Danco, ministres des Finances.

La perte de l'« Aréthuse »

Le croiseur anglais avait été pour l'ennemi un redoutable adversaire

Londres, 15 Février.

Le commodore Tyrwhitt, commandait déjà l'*Aréthuse* lors de son premier engagement dans la guerre actuelle, c'est-à-dire lors du raid de la baie d'Héligoland, le 28 août 1914, alors que l'on apprit le coulage du vaisseau de guerre allemand *Le Mainz*, et tandis que d'autres navires anglais se rencontraient avec le *Koln* et l'*Ariadne*.

Lors du raid de Cuxhaven, le 25 décembre dernier, l'*Aréthuse* joua un rôle important. Sa rapidité lui permit d'échapper à la poursuite intense de l'ennemi qui prit l'*Aréthuse* pendant longtemps sous son feu.

Lors de l'action de Dogger-Bank, le 24 janvier 1915, l'*Aréthuse* torpilla le croiseur cuirassé Moderne allemande, le *Blücher* et le coula. L'*Aréthuse* recueillit la plus grande partie de l'équipage.

Aucun autre navire de guerre britannique, si ce n'est le *Queen-Elisabeth*, n'avait fait autant parler de lui que l'*Aréthuse* depuis le début des hostilités.

Londres, 15 Février.

Le *Daily Chronicle* dit que les survivants de l'*Arethusa*, au nombre d'environ 300, sont arrivés à Chathamill pendant la nuit de samedi à dimanche. Ils ont passé la nuit à la caserne navale royale et sont partis dimanche matin en permission.

On croit que dix-sept soutiers ont été tués au moment où le navire heurta une mine.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 15 Février.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Un radio-télégramme allemand annonce la capture de 40 Anglais dans le combat de Pilkem. Nous avons eu dans ce combat 11 soldats manquants, dont 8, croit-on, nous ont été tués. Ces hommes se sont perdus en poursuivant les Allemands qui se retiraient vers leurs tranchées.

Hier, 17 combats aériens ont eu lieu. Au cours d'un de ces combats, un grand aéroplane allemand à double moteur a été contraint de descendre dans les lignes allemandes.

Les opérations de mines allemandes ont été très actives au sud du canal de La Bassée. Sept mines ont fait explosion en 24 heures. Les explosions de mines au sud de la fosse nº 6 ont été précédées d'un violent bombardement et suivies de petites attaques d'infanterie. Quelques Allemands ont pénétré dans nos tranchées du front, mais en ont été immédiatement chassés à coups de grenades.

L'espionnage allemand sur le front belge

Le Havre, 15 Février.

Je viens d'avoir une intéressante conversation avec un capitaine d'artillerie belge qui revient du front et se trouve chargé d'une importante mission au Congo. Il m'a révélé l'organisation d'un véritable service d'espionnage sur le front belge.

Le capitaine m'a dit notamment que plusieurs arrestations d'espions allemands portant un double déguisement avaient été opérées sur l'Yser. Ces hommes portaient un uniforme belge, lequel, mis à l'envers se transformait en uniforme français. De cette façon l'espion pouvait passer, selon les besoins de son « service », tantôt pour un soldat du roi Albert, et tantôt pour un soldat français, suivant qu'il avait besoin de passer dans les lignes françaises ou belges. Souvent des soldats allemands s'habillaient comme des civils belges.

Récemment, dans la région de l'Yser, les belges montaient un canon sur sa plateforme, lorsqu'un de ces espions passa rapidement à bicyclette en portant un panier. L'homme regarda le montage de la pièce, comme eût fait un paysan de la localité qui n'était susceptible de prendre aucune note à ce sujet. Deux heures plus tard, le nouveau canon était détruit par 250 bombes ennemies.

En Artois

Les Allemands avouent un échec

Genève, 15 Février.

Les journaux de Genève de ce matin signalent l'aveu que contient le dernier communiqué officiel du grand quartier général allemand et où se trouve cette phrase :

« Au sud de la Somme, de violents combats ont été livrés autour d'une tête de sape avancée de notre position. Nous avons abandonné cette tranchée exposée à des attaques importantes. »

De là, disent les journaux de Genève, la reconnaissance formelle d'un sérieux échec et de la perte d'une importante tranchée.

L'Action russe

Les Allemands avouent leur recul au nord-ouest de Tarnopól

Zurich, 15 Février.

Le Berliner Tageblatt *rapporte que les Russes tentent d'enfoncer le front allemand au nord-ouest de Tarnopol, près de la station de Cezierna. Leur artillerie dirige un feu concentré sur la voie ferrée et la hauteur 363, près de Debrow. Pour éviter des pertes inutiles, ajoute l'organe berlinois, nous avons évacué les positions avancées.*

Les Allemands fortifient Brest-Litowsk

Pétrograde, 15 Février.

Les Allemands travaillent avec énergie à fortifier Brest-Litowsk. A l'est de la forteresse ils ont construit deux nouveaux nouveaux forts ; à la fin de l'année, des canons lourds ont été immédiatement installés dans les nouveaux forts. Ce travail a été tenu secret; Les forts ont été entourés d'un cordon de sentinelles au delà duquel on ne laisse passer personne. Même aux travaux de terrassement, on a employé exclusivement des Allemands. Entre les forts, quelques lignes de tranchées ont été creusées. Ces tranchées sont fortement bétonnées en prévision du feu des canons de gros calibre qu'elles pourraient avoir à essuyer.

Sur tout le terrain situé entre les forts, une quantité de lignes à voie étroite, ont été installées pour le transport des munitions. Les habitants demeurés à Brest sont convaincus que la forteresse aura à soutenir un siège au printemps.

Les Allemands utilisent des obus chargés de soufre

Moscou, 15 Février.

Les Allemands viennent d'inventer un nouveau procédé dans le genre de ceux qu'ils ont l'habitude d'employer et qui est utilisé dans une large mesure par l'artillerie allemande.

Un des fondés de pouvoir de la Croix-Rouge a apporté ces temps derniers à Pétrograde un morceau d'une matière inflammable dont sont bourrés les obus allemands ; c'est une espèce de mastic de couleur jaune coulé en forme de balles de shrappnells et qui colle et s'enflamme à tout ce qu'il rencontre sur son passage mettant le feu même au bois vert.

Des obus garnis d'une telle matière ont été lancés sur nos troupes dans le rayon du Bug ; les hommes qui en ont été atteints ont souffert d'épouvantables brûlures le plus souvent mortelles.

LA GUERRE ECONOMIQUE

Manchester contre les commerçants allemands

Londres, 15 Février.

Les directeurs de la Chambre de Commerce de Manchester ont proposé le vote d'un ordre du jour déclarant qu'il est indésirable et prématuré d'abandonner la politique nationale du libre-échangisme, pour lutter contre la concurrence allemande.

Bien que Manchester ait toujours été le foyer du libre-échangisme, la Chambre de Commerce, après un débat long et animé, a rejeté, à une grande majorité, l'ordre du jour proposé.

Elle entend prendre des mesures rigoureuses pour écarter définitivement les commerçants allemands.

L'Italie en Guerre

Les avions autrichiens sur la côte italienne

Zurich, 15 Février.

Un correspondant du *Berliner Tageblatt* au quartier impérial et royal autrichien relate, dans une correspondance du 11 février, une visite qu'il a faite à une escadrille d'hydravions qui ont pour mission d'opérer sur la côte est de la haute Adriatique.

Le chef des pilotes autrichiens, après avoir énuméré les vols accomplis sur la côte italienne, notamment sur Venise, Ancône, Bari, Tarente et Barletta, s'est vanté, d'un bombardement qui aurait détruit à Ancône, la gare et les installations électriques. Il a ajouté :

« A Venise, il y a, sur la côte, des batteries de mortiers, au Lido, un camp ; tous les forts regorgent de canons. La ville a une ceinture de batteries de protection. La tour de Saint-Marc, — a-t-il encore prétendu —, sert de poste d'observation. Moi-même j'ai été tiré de là-haut avec une mitrailleuse. En dépit de l'activité des batteries de défense, nous avons, à plusieurs reprises, survolé Venise ».

Le correspondant allemand, ayant demandé ensuite pourquoi les Italiens qui ont survolé Trieste n'ont pas bombardé la ville, le pilote autrichien a répondu :

« D'abord, les Italiens voudraient avoir Trieste intacte, et puis, qu'une seule bombe soit lancée sur Trieste et nous prendrions une revanche qu'aurait à déplorer Venise... disons mieux : les ruines de Venise ».

Vicenza, 15 Février.

Des avions ennemis ont paru hier sur la ville de Schio.

Ils ont lancé des bombes, qui ont tué six personnes. Il y a plusieurs blessés.

La Crise du Papier

Nouvelle réunion des représentants des journaux quotidiens

Paris, 15 Février.

Conformément à la décision prise le 11 février dernier, par les représentants des journaux quotidiens assemblés en un groupement des intérêts économiques de la presse française, la Commission chargée d'étudier les moyens d'enrayer très rapidement et très énergiquement la crise qui sévit actuellement sur la fabrication et l'importation du papier, s'est réunie au siège du Syndicat de la Presse Républicaine Départementale, rue de la Chaussée-d'Antin, 22. Assistaient à cette réunion : MM. Adeline, *Dépêche de Rouen* ; Bailby, *Intransigeant* ; Bergaud, *Petit Journal* ; D. Hubert, *Echo de Paris* ; J. Dupuy, *Petit Parisien* ; Ch. Humbert, *Journal* ; Réal, Association de la Presse Républicaine Départementale ; Renaudel, *Humanité* ; G. Téry, *L'Œuvre* ; Viguier, *Le Moniteur de l'Oise*, et Crolard, président intérimaire du Syndicat professionnel de l'Union des Fabricants de France.

Cette réunion a permis aux représentants des quotidiens français d'affirmer l'esprit de complète solidarité professionnelle qui les anime en même temps que leur désir très nettement exprimé de ne rien négliger pour que le public français continue à recevoir de la presse les informations et les renseignements dont il ne saurait se passer dans les circonstances actuelles. La Commission prenaat acte d'un accord existant déjà entre le *Journal*, le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*, accord aux termes duquel ces journaux paraîtront désormais sur un nombre maximum de pages fixé dès à présent à quatre pages cinq jours par semaine, et à six pages les autres jours, a remis à une prochaine séance l'examen plus approfondi de la limitation du nombre de pages. Sur la proposition de M. Charles Humbert, il a été, en outre, convenu que les journaux possesseurs de stocks importants de papier en mettraient, dans la mesure du possible, une partie à la disposition de ceux de leurs confrères qui se trouveraient momentanément dans l'impossibilité d'assurer leur tirage. Cette partie a été fixée au maximum de un cinquième des stocks.

Enfin, deux sous-Commissions chargées chacune d'un mandat déterminé ont été désignées pour agir d'urgence dans le but de parer aux besoins les plus immédiats de la presse quotidienne.

La Commission se réunira de nouveau au siège social du syndicat de la presse républicaine départementale, le mardi 22 février, à 10 heures 30 du matin. Quant à la seconde réunion du groupement des intérêts économiques de la presse française, réunion au cours de laquelle la Commission fera connaître les premiers résultats de ses travaux, elle aura lieu à la Société des Ingénieurs Civils de France, le vendredi 25 février, à 2 heures du soir.

En France

La taxation des denrées

Paris, 15 Février.

Le gouvernement a chargé M. Malvy, ministre de l'Intérieur, de demander au Sénat la mise à l'ordre du jour et le vote du projet de loi adopté par la Chambre des députés sur la taxation des denrées.

M. Méline, ministre de l'Agriculture, se joindra au ministre de l'Intérieur, pour demander au Sénat de discuter et de ratifier ce projet dans le plus bref délai possible. Il insistera sur la nécessité de taxer certaines céréales et notamment les avoines, qui atteignent des prix très élevés.

Dans un autre ordre d'idées, M. Méline envisage l'établissement de primes pour l'emblavement du blé.

DANS L'ARMÉE

Un concours pour le titre d'élève aspirant d'infanterie

Paris, 15 Février.

Un concours pour le titre d'élève aspirant d'infanterie, réservé aux militaires des dépôts des corps de troupe d'infanterie de France et de l'Afrique du Nord, d'infanterie coloniale et de l'aéronautique, aura lieu les 20 et 21 mars 1916.

I. — *Désignation des candidats :* Pourront être admis, sur leur demande écrite, à poser leur candidature à ce concours, les militaires (sous-officiers compris), présents dans les dépôts à la date du 25 février 1916 et appartenant aux catégories suivantes :

1º Appelés de la classe 1917, engagés volontaires marchant avec cette classe, récupérés de toutes classes (y compris les hommes des services auxiliaires classés dans le service armé), incorporés ou passés dans le service armé après le 1er septembre 1915 et n'ayant pas pris part au concours des 3 et 4 décembre 1915 ;

2º Evacués des armées, n'ayant pas pu prendre part au dernier concours (3 et 4 décembre). En outre, les généraux commandant les régions pourront autoriser *exceptionnellement* à se présenter certains militaires qui, présents dans la zone de l'intérieur depuis une date antérieure au 1er septembre 1915, étaient qualifiés pour prendre part au dernier concours et s'en seraient trouvés empêchés par un cas de force majeure dûment constaté. Pour les hommes évacués des armées, il sera tenu compte des services antérieurs à l'évacuation des blessures et des citations.

Les candidats provenant de l'infanterie coloniale seront classés à part à raison de dix par dépôt : ceux de l'aéronautique seront, au contraire, compris sur la liste de la région à laquelle ils appartiennent, mais leur nombre ne devra pas dépasser dix par dépôt. Les candidats de l'aéronautique reçus au concours, seront nommés élèves aspirants d'infanterie, et, à l'issue des cours, aspirants sergents ou caporaux d'infanterie. Ils seront ensuite versés dans les régiments de cette arme.

II. — *Instruction militaire des candidats.* — Dès que les listes auront été arrêtées, les candidats élèves aspirants seront groupés dans chaque région en un ou plusieurs pelotons spéciaux. Le programme d'instruction de ces pelotons devra être établi de telle sorte que les candidats qui seront admis dans les centres d'élèves aspirants, au commencement de mai, aient acquis à cette époque, en plus d'une excellente instruction individuelle, les connaissances théoriques et pratiques prévues pour les élèves caporaux à l'article 25 du règlement de manœuvres de l'infanterie du 20 avril 1914.

Les candidats non admis à concourir aux épreuves écrites rentreront immédiatement dans le droit commun, au point de vue de leur envoi aux armées.

III. — *Epreuves écrites.* — Les épreuves écrites auront lieu en principe, dans un seul centre pour chaque région. Elles sont fixées aux jours et heures suivants :

20 mars, de 9 heures à 11 heures : composition française portant sur un sujet de connaissances générales.

20 mars, de 2 heures à 4 heures : histoire de France et de l'Europe, de 1789 à nos jours.

21 mars, de 9 heures à 11 heures : arithmétique, connaissances théoriques et pratiques (solutions algébriques des problèmes, facultatives).

21 mars, de 2 heures à 4 heures : géographie : Europe, colonies françaises, notions générales sur les cinq parties du monde.

Les sujets seront envoyés par le ministre sous pli fermé qui ne devra être décacheté qu'en présence des candidats. La correction des épreuves se fera à Paris, par les soins de l'administration centrale.

La liste des militaires, admis au titre d'élève aspirant sera communiquée en temps utile aux généraux commandant les régions. Ceux qui y figureront, seront mis en route vers le 1er mai sur le centre d'instruction, dans les conditions qui seront fixées ultérieurement.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 15 Février.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Deschanel.** Au banc des ministres, MM. Ribot, Viviani, Malvy.

M. Ribot, ministre des Finances, dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi de douzièmes provisoires.

Le président annonce qu'il a reçu de M. Ceccaldi une demande d'interpellation sur la façon dont est appliquée la loi du 5 août 1914, prévoyant la mise à la disposition des réfugiés des logements séquestrés des Austro-Allemands en France.

M. Malvy. — Indépendamment des allocations que nous accordons aux réfugiés, il est entendu que nous leur donnerons la libre disposition du plus grand nombre possible d'immeubles séquestrés vacants.

L'Impôt sur les Bénéfices de Guerre

L'ordre du jour appelle enfin la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'établissement d'une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Discours de M. Raoul Péret

M. Raoul Péret, rapporteur de la Commission du budget, expose l'économie du projet. La taxe, dit-il, atteindra toutes les personnes et sociétés qui accomplissent ou ont accompli, à titre habituel ou accidentel, des opérations réputées par la loi actes de commerce.

1º Toutes celles qui, sous une forme quelconque, prêtent ou ont prêté leur entremise, moyennant rémunération à l'accomplissement d'une opération commerciale ;

2º Les exploitants d'entreprises assujetties à la redevance proportionnelle prévue par l'article 33 de la loi du 21 avril 1810.

M. Péret s'élève contre la thèse précédemment soutenue et tendant à l'application d'une taxe spéciale uniquement pour les fournisseurs de la guerre ; ainsi, ajoute-t-il, des hôtels, des maisons d'alimentation dans la zone des armées, notamment, ont réalisé d'importants bénéfices, et si l'on adoptait cette manière de voir, ces maisons ne seraient pas frappées. Il faut donc que l'impôt s'applique à tous les commerces qui ont profité de la guerre. La contribution, ajoute M. Péret, est calculée en prenant pour base le bénéfice net réalisé respectivement pendant la période s'étendant du 1er août au 31 décembre 1914, et pendant chacune des années suivantes :

Ce bénéfice est constitué, compensation faite des pertes, par le produit brut totalisé des diverses entreprises exploitées par le même assujetti, sous déduction, s'il y a lieu : 1º Des intérêts des dettes et emprunts contractés pour les besoins de chaque entreprise; 2º du coût des matières premières ; 3º des frais généraux tels que réparation et entretien, combustible, force motrice et loyer ; 4º des traitements, salaires et rétributions diverses ; 5º des taxes de même nature acquittées en pays étrangers de l'impôt général sur le revenu et des contributions afférents à l'entreprise ; 6º des sommes qui, dans les conditions spéciales à chaque entreprise, doivent être réservées pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et de l'outillage, en tenant compte des dépréciations exceptionnelles, des installations spéciales effectuées en vue des fournitures de guerre ; 7º des sommes affectées à l'amortissement des créances irrécouvrables ou bénéficiant du moratorium, des échéances comerciales.

Enfin, pour l'établissement de la contribution, le moyen de l'assujetti, le bénéfice normal moyen, est déterminé au prorata du nombre de mois compris dans chaque période d'imposition d'après la moyenne des résultats effectifs des trois exercices antérieurs au 1er août 1914.

Si la période pendant laquelle ont été réalisées antérieurement au 1er août 1914, les opérations de l'assujetti ne comprend pas trois exercices, le bénéfice normal est calculé d'après la moyenne des résultats pendant cette période. La déduction à opérer ne peut, en aucun cas, même si l'assujetti n'a réalisé d'opérations qu'à partir du 1er août 1914, être inférieure pour une année, ni à 5.000 francs, ni à 5 % du capital à la fois réellement engagé par l'assujetti et rémunéré dans les entreprises tel qu'il résulte d'actes de livres de commerce régulièrement tenus ou d'autres preuves certaines, sans y comprendre le montant des dettes et emprunts visés au paragraphe premier de l'article précédent.

Et M. Péret conclut en invitant ses collègues à voter ce projet de taxation, pour éviter, autant que possible, de recourir à l'emprunt.

La discussion des articles

On passe alors à la discussion des articles. A l'article 1er, **M. Ernest Laffont** demande que la contribution extraordinaire s'applique, non aux bénéfices exceptionnels, mais à tous les revenus inférieurs à 5.000 francs, car, dit-il, la guerre n'a pas fait qu'augmenter les bénéfices de certains commerçants. Elle a aussi accru les revenus de certains citoyens sans même qu'il y ait eu travail de leur part : Les propriétaires de certaines maisons dans les centres ouvriers, de certaines actions de firmes travaillant pour la guerre.

L'amendement est renvoyé à la Commission de législation fiscale.

M. Lamy s'élève contre le caractère aléatoire de la durée d'application de l'impôt. Il voudrait qu'il cessât d'être perçu 6 mois après la cessation des hostilités.

M. Puech, au nom de la Commission du Commerce, propose 12 mois après la cessation des hostilités.

Une voix. — Mais quel est le sens de ces mots la cessation des hostilités ?

M. Péret. — M. le ministre des Finances l'a dit à plusieurs reprises. C'est la signature de la paix.

Un vote au scrutin public, par 370 voix contre 110, sur 480 votants, fixe à 12 mois après la fin des hostilités la cessation de l'application de la taxe.

M. Lairolle poursuit la discussion de l'article 1er. Il demande quel moyen pratique sera employé pour faire la démarcation entre les bénéfices exceptionnels supérieurs à 5.000 fr., sur lesquels s'appliquera la taxe, et ceux inférieurs à 5.000 fr., qui en seront exonérés.

M. Péret. — La déclaration ne sera exigée que des personnes qui feront plus de 50.000 fr. des bénéfices exceptionnels. Ceux qui seront dans ces conditions, et qui ne feront pas la déclaration prévue, seront recherchés par l'administration des Finances, qui les imposera.

M. Ribot. — Mais oui, ceux qui estimeront n'avoir pas fait de bénéfices exceptionnels ne seront pas assujettis à la déclaration. Il ne peut être question d'imposer cette formalité à tous les patentés.

M. Lairolle s'élevant contre la multiplicité des impôts nouveaux créés depuis la guerre, **M. Péret** lui répond que la Commission du Budget pour sa part ne peut pas admettre que le pays continue à vivre d'emprunts.

L'orateur disant encore qu'il faut éviter par l'adoption de taxes nouvelles de porter atteinte à l'unité morale de la nation, de vives protestations s'élèvent des bancs des socialistes, et **M. Klotz** lui réplique : ce serait précisément porter atteinte à l'unité morale du pays que de ne pas frapper d'impôts les bénéfices de guerre.

M. Ribot, au nom du gouvernement, déclare repousser l'amendement de M. Lairolle, qui tend à n'imposer que les bénéfices exceptionnels résultant des contrats passés avec l'administration de la Guerre ou de la Marine. Le rapporteur de la Commission du Budget, M. Perret, expose la nécesité de frapper toute une catégorie de commerçants qui ont réalisé d'importants bénéfices du fait de la guerre et sans avoir traité avec l'Etat. L'impôt en question vise des citoyens plus heureux qu'en temps de paix et il n'y a pas de raison pour qu'il porte atteinte à l'unité morale du pays. C'est un acte de justice, rien d'autre et les intéressés eux-mêmes doivent comprendre qu'ils doivent cette contribution à l'Etat. (Applaudissements).

L'amendement de M. Lairolle, mis aux voix, n'obtient que le suffrage de son auteur et se trouve en conséquence repoussé.

On adopte ensuite un amendement de M. Landry assujetissant à la taxe projetée, non seulement les intermédiaires, mais aussi les bailleurs de fonds, lesquels ont réalisé souvent des gains considérables.

Un amendement de M. Pays, demandant l'application d'un tarif progressif est repoussé.

Un amendement de M. Mistral et un sous-amendement de M. Molle relatifs à la revision des marchés de la Guerre sont, sur la demande de M. Klotz, renvoyés aux Commissions des marchés et de législation fiscale.

L'article 1er est adopté.

La séance est levée à 6 h. 20 et renvoyée à jeudi 3 heures.

A travers les Journaux

Paris, 15 Février.

L'*Homme Enchaîné*. — La Roumanie. — De M. G. Clemenceau :

Il est de règle, dans l'histoire, que la plus belle politique d'expectative rencontre tôt ou tard une limite à ne pas dépasser. L'heure paraît prochaine où les hommes d'Etat roumains auront à se décider. Ils ont eu tout le temps, en vérité, de voir venir l'avalanche. Ils n'ont plus beaucoup de loisir pour savoir s'il faut courir au devant, ou s'en écarter. Tout le monde comprendra que la résolution qu'ils vont prendre doive être précédée d'entretiens importants avec les puissances de la Quadruple-Entente ; mais il faut se hâter, car ce n'est pas la faculté de décision qui fait défaut de l'autre côté.

La *Gazette de Voss* note avec soin le voyage de M. Filipesco, en Russie, qui pourrait produire d'importants résultats, si ce remarquable homme d'Etat était chargé d'une mission officielle, et nous annonce qu'il sera suivi d'une visite de M. Take Jonesco à Paris et à Londres. Nous ne savons si cet éminent citoyen aura ou non qualité pour discuter avec le gouvernement français. Je le souhaite vivement, sans pouvoir oublier que nous avons vu successivement arriver de Bucarest un certain nombre de « missionnaires », plus ou moins qualifiés, qui nous ont donné d'abondants témoignages de bonne volonté sans que nous y ayons rien pu voir au delà d'une heureuse fraternité verbale de latinisme, dont notre innocence fut peut-être un peu trop prompte à se réjouir.

Cette méthode a fait son temps. Il importe de passer le plus tôt possible à d'autres procédures. Je ne saurais me résoudre à l'idée que la Roumanie acceptera de sombrer dans le déluge d'asservissement universel que l'Allemagne rêve encore de déchaîner sur l'ensemble de notre civilisation. Personne ne sent, avec plus de vivacité que moi, les incroyables fautes de la diplomatie de l'Entente dans la péninsule des Balkans. Je n'y saurais découvrir une excuse pour une abdication d'indépendance et de dignité surtout d'un Etat latin que nous avons toujours considéré comme la sentinelle avancée de la claire pensée gréco-latine dans les confusions de l'Orient. Et pour terminer par une conclusion d'ordre général, je dirai que plus va s'atténuant dans l'esprit de tous les peuples de la terre la valeur apparente des contingences qui ont amené le conflit, plus je vois grandir dans la conscience du genre humain luimême le sentiment que c'est prendre parti contre le droit humain de se croiser les bras quand il s'agit de savoir si l'avenir des hommes sera de violence sauvage ou de liberté.

La *Victoire*. — Le voyage de M. Briand en Italie. — De M. Gustave Hervé :

Les éternels grincheux vont dire : Eh bien ! oui ! tout celà, c'est des paroles ! des palabres ! c'est de l'action et de la coordination dans l'action qu'il nous faut. D'abord, la rupture complète de toute relation commerciale entre l'Italie et l'Allemagne, n'est-ce pas un acte ? Et la résolution de tenir à Paris une conférence des Alliés ?

Il serait bien étonnant qu'il ne sortit pas de ce voyage quelque chose de bon pour les Alliés, soit une collaboration italienne à Salonique, soit la constitution d'une armée anglo-franco-italienne pour faire la navette, suivant les besoins, entre le front français et le front italien.

Le Midi au Feu

Le colonel commandant le 38e d'artillerie cite à l'ordre du régiment le soldat *Roger Darcourt*, de la classe 1915 :

« Bon et courageux canonnier. Toujours prêt à se rendre aux postes les plus dangereux. Le 9 août 1915, ayant été enterré par l'explosion d'une torpille ennemie, s'est dégagé par ses propres moyens, tout en portant secours à un camarade dans la même situation ».

Ce jeune soldat est le fils du docteur Darcourt, chef du service radiographique à la Conception et actuellement mobilisé à Aix où il dirige le service spécial de radiologie.

Au Conseil de Guerre de la 15e Région

Le Conseil de guerre de la 15e région, réuni hier sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

P..., soldat au 22e colonial. Pour avoir passé, à Marseille, un congé plus long que celui qu'il n'avait, le Conseil l'a condamné à *2 ans de travaux publics*.

C..., prévenu civil. Poursuivi pour vol dans les emprises du P.-L.-M., par ouverture des colis de figues. *1 mois de prison.*

G..., de la 15e section C. O. A. Pour être allé, sans permission, remplacer sa femme malade, concierge à Nîmes, est condamné à *2 ans de travaux publics.*

V..., prévenu civil. Prié d'évacuer les trottoirs de la gare, par un sous-officier, il l'injuria en termes violents, ce qui lui a valu d'être condamné à *1 mois de prison.*

M..., prévenu civil. Vol par salarié, dans les emprises du P.-L.-M., *1 an de prison.*

Sodini, prévenu civil. Port d'arme prohibée, poursuivi pour coups et blessures, *5 ans de réclusion* et *10 ans d'interdiction de séjour.*

COURRIER MARITIME

RENCONTRE EN MER

Le paquebot *Provence*, des Transports Maritimes, est arrivé hier de Buenos-Ayres avec 13 passagers. Le commandant signale dans son rapport de mer que, le 13 février, par 40°,27 de latitude Nord et 4°,57 de longitude Est, il a été rencontré par la goélette danoise *Vera*, demandant la longitude. Aucun événement n'a marqué la traversée de la *Provence*, dont la cargaison comprend 2.599 tonnes divers.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 21 navires, dont 20 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : La *Provence*, Transports Maritimes, venant de Buenos-Ayres, avec 13 passagers et 2.599 tonnes alcool, divers; le *Manora*, Compagnie Paquet, de Dakar, avec 255 tonnes céréales, peaux, légumes secs, alpistes; le vapeur français *Lyondiane*, de Kaslak et Dakar, avec 867 tonnes, viande congelée, cuir, arachides ; le vapeur espagnol *Rey-Jaime*, de Palma, avec 23 passagers et 36 tonnes, fruits, légumes, divers ; le vapeur français *Djibouti*, de New-York, avec 9 passagers et 5.600 tonnes acier, cuivre, machines, huile, alcool, 273 chevaux; le vapeur anglais *Bilswood*, de Nigapatam, avec 5.000 tonnes arachides ; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, de Gênes, avec 100 tonnes divers; le voilier espagnol *Nonu-Mires*, de Valence, avec 200.000 oranges; le voilier espagnol *Bobuto*, de Gandia, avec 100.000 oranges et arachides; le vapeur italien *San-Giovanni* de Torre-Annunziata, avec 1.942 tonnes fer.

L'Augmentation du Prix du Lait

Une démarche des Laitiers à la Mairie

A la suite de leur réunion, tenue hier matin à la Fédération des Syndicats, les laitiers ont maintenu le prix du lait à 0 fr. 40, évitant ainsi tout procès-verbal, mais ils ont envoyé les membres de leur bureau, — M. Belleard, président, — exposer leurs revendications au maire de Marseille. C'est M. Dubois, secrétaire général de la Mairie, qui les a reçus tout d'abord. Mais il ne put, après les avoir entendus, que les faire conduire dans le bureau de M. Eugène Pierre.

La discussion y fut longue, parfois bruyante. On y défendait, dans leur principe, des thèses économiques et, dans leur réalité, les cas particuliers de la corporation.

A la suite de l'entrevue, le compte rendu suivant nous a été communiqué par la Mairie :

Les représentants des laitiers ont demandé à M. le maire, conformément au mandat qu'ils avaient reçu de l'assemblée, de taxer officiellement le lait ou à défaut d'en faire établir officiellement le prix de vente par la Commission municipale des subsistances.

M. le maire leur a fait la réponse suivante:

« Il m'est impossible de déférer à votre désir. Aucun texte de loi ne permet actuellement au maire de taxer d'autres denrées que le pain et la viande.

« Du reste, le législateur de 1791 n'a conféré ce droit au maire que dans l'intérêt des consommateurs et pour les protéger contre les abus des vendeurs. Il est curieux, dans ces conditions, que ce soit vous, vendeurs, qui demandiez la taxe. Ce ne peut être qu'avec le secret espoir de donner une valeur officielle à vos prétentions et d'arriver à une augmentation générale sans vous exposer à être poursuivis pour coalition.

« La Chambre des députés a voté au début de novembre une loi qui donne aux préfets le droit de taxer les denrées et subsistances nécessaires à l'alimentation, à l'éclairage et au chauffage. Lorsque le Sénat se sera décidé à l'adopter, la taxe du lait sera possible. C'est le préfet qui serait alors juge de son opportunité.

« A défaut d'une taxe officielle impossible, vous demandez subsidiairement que la Commission des subsistances donne son avis sur le prix du lait. Le moment serait mal choisi. A raison des procès-verbaux qui vous ont été dressés, la question est posée sur le terrain judiciaire. J'estime qu'elle doit y rester. Vous aurez ainsi l'occasion de fournir, à des juges, dont l'impartialité et la compétence ne peuvent être mises en doute, vos arguments et vos chiffres et le public pourra se faire une opinion en toute connaissance de cause ».

Il ne reste plus aux laitiers condamnés qu'à préparer une thèse plus convaincante pour le Trigunal correctionnel. — B.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE

Les souscripteurs à l'Emprunt 5 % qui ont fait leurs souscriptions à la Caisse d'Epargne, sont priés, pour retirer leurs titres provisoires au bureau annexe de la rue Sylvabelle, de vouloir bien apporter leurs livrets de la Caisse d'Epargne.

Il est donné avis aux rentiers de l'Emprunt 5 % que le retrait des titres provisoires se continue tous les jours à la rue Sylvabelle. Mais le paiement du coupon du 16 février s'effectuera à la caisse de la Trésorerie générale, rue Montgrand.

Marseille et la Guerre

Mort au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui le nom

De M. Ferdinand Barailler, de Salin-de-Giraud, soldat au 201e d'infanterie, tué à l'ennemi le 13 janvier 1916.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 14 janvier au 10 février 1916 aura lieu le jeudi 17 février 1916 de 9 heures à 4 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 2.501 à 3.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 7.001 et au-dessus du 5e canton.

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 3.001 à 4.000.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 1.251 à 1.500 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 2.501 à 3.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 2.501 à 3.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1.251 à 1.750 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.201 et au-dessus du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 2.501 à 3.000 du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1.251 à 1.500 des 10e et 11e cantons.

Il est rappelé aux bénéficiaires d'allocations que l'allocation n'est plus due si le militaire est renvoyé dans ses foyers, même provisoirement. Les intéressés sont tenus d'en faire immédiatement la déclaration à la préfecture.

Cessent également d'avoir droit à la majoration les enfants qui ont atteint leur seizième année ou ont disparu par suite de décès ou de toute autre cause.

Les soldats blessés en promenade

Le Syndicat d'Initiative de Provence conduisait hier en promenade à l'Estaque où les pêcheurs leur ont réservé leur habituel accueil, toujours aussi chaleureux, cent trente blessés des hôpitaux de Saint-Joseph, de l'Apparition et de la rue Saint-Sébastien, parmi lesquels se trouvaient plusieurs soldats serbes.

Après avoir été l'objet de la plus aimable réception, nos sympathiques poilus ont gagné par la Corniche, fleuris au passage par les bouquetières du cours Saint-Louis, l'établissement Monnier où un lunch copieux leur a été servi, offert par Mmes Monnier, Probst et la brasserie du Phénix.

Nos blessés, qui ont bénéficié d'une ample distribution de cigarettes offertes par un généreux anonyme, ont ensuite regagné leurs hôpitaux respectifs dans les confortables voitures que la Compagnie des Tramways met si gracieusement à la disposition du Syndicat.

LES DÉVALISEURS DE TRAINS

Quinze sacs de café volés. — Arrestation des voleurs.

Rognac, 15 Février.

Dans la journée du 10 courant, notre brigadier de gendarmerie, M. Bernard, était avisé que durant la nuit des malfaiteurs avaient déplombé 6 vagons chargés de diverses marchandises, appartenant à la Compagnie P.-L.-M., qui stationnaient dans les voies de garage à Rognac et avaient soustrait, dans l'un d'eux, 15 sacs de café, d'une valeur de 4.500 fr.

Immédiatement M. Bernard, notre brigadier de gendarmerie, se rendit sur les lieux du vol, accompagné du gendarme Audran, engagé volontaire pour la durée de la guerre et fut assez heureux, après avoir relevé certaines empreintes intéressantes, de découvrir sur le chemin de grande communication numéro 44, une voiture, dite jardinière, vide, abandonnée, sans plaque d'identité, dont les rayons d'une roue étaient brisés à hauteur du moyeu. Présumant que ce véhicule avait dû contenir la marchandise volée, ils firent des recherches et trouvèrent, tout d'abord, à côté de la voiture des grains de café, puis sous un pont, dissimulés sous des sarments, les 15 sacs de café.

Pensant que ces audacieux voleurs étaient allés chercher un nouveau véhicule pour remplacer celui cassé pour emporter le produit du vol, notre brigadier et le gendarme Audran se mirent en observation, et virent venir vers 5 heures du soir, une voiture montée par deux individus qui, arrivés à hauteur des sacs de café se disposaient à descendre de voiture, lorsque ayant aperçu la maréchaussée ,ils donnèrent un vigoureux coup de fouet au cheval, qui fut néanmoins arrêté par notre actif brigadier.

Après pas mal de réticences ces individus du nom de Soldani Ange, restaurateur et Dominguez Constantino, maçon, tous deux demeurant à Marseille, reconnurent que le véhicule abandonné leur appartenait et qu'ils venaient le chercher. Ces individus ont été arrêtés et mis à la disposition de M. le juge d'instruction à Aix.

Ces arrestations, opérées dans des circonstances difficiles, font honneur à notre vigilant M. Bernard, commandant la brigade de gendarmerie de Rognac à qui nous adressons, ainsi qu'au gendarme Audran, nos plus vives félicitations.

LA SOIREE

A L'OPERA MUNICIPAL : « Manon » avec Mlle Brunlet, de l'Opéra-Comique

La brillante réputation qui précédait Mlle Brunlet, la séduisante pensionnaire de l'Opéra-Comique, s'est pleinement justifiée, hier soir, à l'Opéra Municipal, dans l'interprétation du chef-d'œuvre de Massenet Manon est un des rôles bien faits pour tenter plus d'une artiste. Mais rarement, il nous a été donné de rencontrer chez l'une d'elles autant de qualités réunies qu'en possède Mlle Brunlet : au charme de la jeunesse, à la fraîcheur de la voix, la jeune cantatrice joint une délicatesse d'accent, un tempérament dramatique remarquable, si bien que, de l'avis unanime, notre première scène n'avait jamais eu, depuis fort longtemps, une Manon aussi parfaite. Aussi bien les rappels, les ovations ne lui firent-ils pas défaut. Il faut associer au succès de Mlle Brunlet, M. Fraikin, notre élégant premier ténor, qui, dans le rôle du chevalier Des Grieux, fit à nouveau apprécier ses qualités de chanteur et de comédien.

En somme, excellente soirée, vraiment digne de notre première scène, où tous les interprètes, MM. Figarella, Boudouresque, Marcelly, Mlles Lambertha, Boyer, Montamat, sans oublier les chœurs et l'orchestre dirigés avec autorité par M. Rey, furent absolument impeccables. Une pareille reprise de *Manon* avec de tels partenaires ne peut manquer de faire encore salle comble demain jeudi.

INTERIM.

Chronique Locale

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui mercredi, 16 courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption pour les assistés des 6e et 7e cantons et demain jeudi pour ceux des 8e et 9e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

La tombola des Eprouvés de la Guerre. — Le Comité du Syndicat de la Presse rappelle aux heureux détenteurs de billets gagnants de la tombola des Eprouvés de la Guerre que la date, déjà plusieurs fois prorogée, jusqu'à laquelle ils pouvaient échanger leurs billets contre les bons d'acquisition de marchandises dans les magasins, a été définitivement et irrévocablement fixée au mercredi 16 février. L'échange de ces billets sera rigoureusement refusé après cette date.

Les commerçants qui auront reçu des bons d'acquisition provenant de cette loterie, pourront s'en faire rembourser le montant : à Paris, à la banque Lehideux et Cie, 1, rue Drouot ; en province, à la Préfecture de leur département, jusqu'au 4 mars. Aucun remboursement n'aura lieu après cette date.

Cours public de botanique appliquée. — Ce soir, à 6 heures, M. Decrock, professeur à la Faculté des Sciences, traitera le sujet suivant : Végétation des dunes.

Acte de probité. — Le général gouverneur vient de féliciter les soldats Auguste Leduc et Romain Baquet, de la 15e section des C. O. A.

Ces deux soldats ont trouvé sur la voie publique 3 colis postaux, provenant du bureau de la rue Colbert et se sont empressés de remettre ces colis à leur caporal qui les a déposés entre les mains du chef de gare de Saint-Charles.

Association des Dames Françaises (Croix-Rouge). — L'Association des Dames Françaises (Croix-Rouge) prie toutes les personnes s'intéressant aux blessés et aux soldats de vouloir bien envoyer des livres et revues en bon état au siège de l'Association, 65, allées des Capucines, pour être expédiés au corps expéditionnaire d'Orient.

Conférence Louis Bertrand. — C'est vendredi prochain 18 février, à 4 h. 30 de l'après-midi, qu'aura lieu, au Théâtre du Châtelet, la septième conférence sur la guerre, organisée par notre confrère le *Soleil du Midi*.

M. Louis Bertrand, le remarquable écrivain, le grand romancier, l'auteur de *Saint-Augustin*, de *La Cina*, du *Sang des Races*, parlera de Gœthe et du pangermanisme.

Après la conférence, le trio Bonnin interprètera des œuvres de Rameau.

La location est ouverte au Théâtre du Châtelet.

L'escroquerie à l'allocation. — A l'audience correctionnelle d'hier, présidée par M. Camatte, comparaissait un nommé P..., inculpé d'avoir touché l'allocation aux familles éprouvées par la mobilisation en empruntant une fausse qualité et à l'aide de déclarations frauduleuses.

Le délinquant s'est entendu condamner à 4 mois de prison et à 300 francs d'amende, sans sursis.

Cet excellent jugement remplira d'une crainte salutaire ceux qui seraient tentés d'imiter ce peu scrupuleux P...

Après dix-huit mois d'incertitude. — M. Louis Cors, mobilisé comme chef téléphoniste, et dont le frère, M. Henri Cors, est un des secrétaires du Ier arrondissement, n'avait plus de nouvelles de sa famille qui habitait Erches, département de la Somme, depuis le 14 août 1914. M. Louis Cros, grièvement blessé sur le front, est en traitement à Bordeaux. Il avait écrit partout pour savoir ce que sont devenus sa femme, ses enfants, ses parents demeurés en pays envahis. Toutes ses démarches, ses recherches, étaient demeurées infructueuses, lorsque, il y a deux jours, une lettre lui parvint lui faisant connaître que tous les siens étaient en bonne santé. M. Cros a immédiatement prévenu son père en lui envoyant les photographies de sa belle-sœur et de ses enfants. Voilà donc une famille qui était en larmes et qui peut maintenant espérer être de nouveau réunie.

Renversée par une automobile. — Mme veuve Lucie Crozet, 24 ans, demeurant 1, rue de la Charité, dont le mari a été récemment tué au front, traversait la chaussée de la rue de la République, hier soir, à 1 heure 30. Arriva une automobile, conduite par M. Brosse, 167, rue de Rome, que Mme Crozet ne put éviter. Elle fut renversée, roulée et très sérieusement contusionnée. Un passant, M. Lucien Mounier, la releva et la transporta dans la pharmacie Codol, où le docteur Gillet lui donna les premiers soins ; puis M. Vincenzini, commissaire de police du Ier arrondissement, la fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités de accident fâcheux.

Les Indésirables. — Le service de la Sûreté a opéré hier les arrestations suivantes :

Giaccardi Etienne, 36 ans, charretier, qui avait contrevenu à un arrêté d'expulsion ; Carthier François, 22 ans, bourrelier, sans domicile, qui faisait l'objet d'un extrait de jugement du Tribunal de Grenoble, le condamnant à trois mois de prison ; Viale Antonin, 18 ans, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du Parquet de Nice, et qui a été, en outre trouvé porteur d'un revolver chargé ; Kaei Ahmed ben Mohamed, 19 ans, trouvé, rue du Baignoir, 28, porteur d'une arme prohibée.

Bizarre accident, grand chemin de Toulon. — Un étrange accident, qui a fait deux victimes, s'est produit avant-hier, vers 1 heure de l'après-midi, grand chemin de Toulon. D'un tombereau qui montait cette voie, plusieurs morceaux de soufre étaient tombés sur les rails des tramways, et sur un assez long parcours. Au passage d'un tramway, une étincelle enflamma ce soufre, juste au moment où Mme Camille Biancheri, 24 ans, et sa fillette, Fernande, âgée de 5 ans, descendaient du tramway. Toutes deux furent légèrement brûlées, la maman à la main droite et l'enfant au pied gauche. Elles reçurent des soins empressés à la pharmacie Gardiol et purent regagner leur domicile, rue de Salon, 12. Le feu fut rapidement éteint et le tramway, indemne, put continuer sa route.

Exploit d'un fou. — Avant-hier, vers 9 heures et demie du matin, de plusieurs coups de pierre un idividu brisait les vitres du commissariat de police de Saint-Henri. Il s'enfuyait ensuite rapidement. Il s'agissait d'un jeune homme qui a été plusieurs fois interné et qui est activement recherché.

Deux femmes suspectes. — La Sûreté a arrêté ces jours derniers deux femmes galantes, disant se nommer Monet Marie, 26 ans, et Dormoy Marcelle, 26 ans, toutes deux nanties de faux papiers. La première se prétend réfugiée belge et évacuée d'Allemagne. Elle a raconté un roman invraisemblable, mais n'a pu indiquer l'itinéraire qu'elle a suivi pour venir en France. La seconde arriverait d'Alexandrie (Egypte). Toutes deux ont refusé d'indiquer leur domicile à Marseille. Comme elles étaient pourvues de faux passeports et qu'on les a remarquées faisant des visites suspectes sur les quais, elles ont été mises à la disposition de l'autorité militaire.

Lire sur *A Corsica*, journal des Corses au front : *Lettara a Lumbrigone*, deux poésies de Pincu et Maschetti, les promotions, les citations et en plus une nouvelle qui fera plaisir à tous les Corses. En vente au kiosque, place de la Bourse.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Communiqué de la Mairie.* — Au conseil des adjoints, qui s'est réuni hier matin, sous la présidence de M. le maire, on a fait connaître le résultat de la dernière réunion des laitiers où il a été décidé de renoncer, pour le moment, à toute augmentation du prix du lait.

Il a été donné entr'autres affaires, lecture d'une lettre par laquelle M. Bizalion, gérant de l'usine à gaz, demande à la municipalité, en présence de la très grande difficulté, de se procurer du charbon à des prix acceptables, de réduire la consommation du gaz dans les conditions suivantes : L'éclairage public serait complètement supprimé à 11 heures du soir; aux particuliers, le gaz serait fourni de 5 heures du matin à une heure de l'après-midi, où il serait enlevé jusqu'à 5 heures du soir, et maintenu jusqu'à 11 heures.

Il sera fait, vendredi soir, un essai qui aura pour but de s'assurer si, maigré l'enlèvement de la pression à l'usine, il serait possible de laisser brûler, après 11 heures du soir, une douzaine de lanternes dans les principales voies de la ville fréquentées la nuit par un important charroi.

Le Conseil doit se réunir en Commission plénière, jeudi prochain, à 4 heures, et, en séance publique, dimanche, à 10 heures 30, à l'effet d'examiner cette question d'éclairage et de constituer le Comité d'action agricole institué dans toutes les communes par les décrets des 2 et 9 février courant. La séance a été levée à midi.

Dramatique Agression Boulevard des Dames

Vers 10 heures, hier soir, le navigateur Ali Padel, 25 ans, demeurant rue Mazenod, 51, regagnait son domicile, quand, à l'angle de la rue de la République, près des bureaux de MM. Gondrand frères, trois individus l'assaillirent, soudain.

Instinctivement le navigateur sortit un couteau pour se défendre. Mais l'un des agresseurs, coiffé d'une casquette tira alors sur lui un coup de revolver et le blessa très grièvement au côté droit, dans les reins. Ali Padel s'affaissa alors en poussant des cris de douleur, et ses meurtriers, le fouillant rapidement, le dépouillèrent d'un portefeuille contenant 50 francs. Ils s'enfuirent ensuite précipitamment.

Les cris de la victime et surtout le coup de feu avaient été entendus. Et bientôt les cris : « A l'assassin ! Arrêtez-les ! se succédèrent. Des douaniers voyant deux individus s'enfuir, réussirent à arrêter le nommé Sliman ben Ali, 22 ans, habitant rue Mazenod, 48, qu'ils conduisirent au poste de la Joliette. Mais ce dernier ne fut trouvé porteur d'aucun objet suspect. Il a été cependant écroué à la disposition de la Sûreté.

Quant au blessé, il avait été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où le docteur Cottalorda lui prodigua les meilleurs soins. L'état du malheureux navigateur est alarmant.— E.L.

Une jeune fille brûlée vive

Nice, 15 Février.

Cet après-midi, Mlle Giordano, 19 ans, laitière, demeurant avenue Borriglione, descendit à la cave avec une lampe allumée. Sur ces entrefaites, elle eut une crise de nerfs et tomba avec la lampe.

Le feu se communiqua à ses vêtements. Aux cris de la jeune fille, accourut Mme Landra qui ne réussit pas à sortir la malheureuse de la cave. Lorsque les secours arrivèrent, elle était grièvement brûlée.

On la transporta à l'hôpital civil, où elle expira au milieu d'horribles souffrances.

Les parents habitent le quartier de Ray.

Tirages Financiers

CANAL DE PANAMA (Bons et Obligations). — Le numéro 1.068.619 gagne **500.000 francs.**

Le numéro 751.569 gagne **100.000 francs :**

Le numéro 1.430.170 gagne **10.000 francs :**

Le numéro 823.565 gagne **5.000 francs :**

Les cinq numéros suivants gagnent chacun **2.000 francs :** 554.371 1.556.989 756.282 348.281 1.340.757

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun **1.000 francs :** 783.498 1.295.296

1.822.456	1.277.838	1.334.132	1.235.857	615.153
991.605	1.479.808	1.127.287	1.010.795	741.624
903.263	533.859	1.109.290	233.536	892.247
1.186.081	1.751.051	146.298	1.704.765	1.944.124
1.535.596	684.756	916.922	1.655.671	843.468
1.377.856	972.221	1.575.727	1.249.832	450.391
43.193	1.458.714	1.904.276	1.824.622	1.767.416
1.516.581	174.234	602.486	1.369.165	773.714
1.343.158	1.484.130	1.099.050	651.415	1.292.422
446.281	1.496.171	1.999.455		

Les 200 numéros suivants gagnent chacun **400 francs :**

1.667.965	974.531	1.736.580	665.488	1.240.390
1.053.117	835.077	6.823	1.929.632	651.363
978.359	1.290.309	159.771	896.551	297.319
553.658	343.546	1.299.708	137.471	1.153.614
932.263	1.072.292	1.300.448	1.520.600	1.872.538
1.123.531	106.897	1.447.931	97.370	518.383
1.285.981	1.541.665	1.009.304	1.851.964	1.423.286
117.338	1.851.299	1.022.726	710.542	920.815
1.220.893	693.220	1.343.890	603.204	1.030.491
5.045	35.765	943.805	1.112.220	1.063.827
98.136	1.606.119	23.531	252.542	38.442
200.752	508.478	1.129.736	318.398	1.958.723
335.793	139.872	71.814	1.481.721	1.634.912
1.549.331	638.201	1.274.203	744.802	572.577
652.857	363.484	1.710.522	1.713.102	539.789
51.715	917.688	1.444.403	1.114.893	1.236.822
168.573	1.121.010	1.258.019	887.369	380.083
1.646.856	377.444	1.751.671	1.172.494	1.068.132
1.850.620	386.189	1.209.321	1.734.597	936.617
606.949	1.441.628	865.604	206.543	1.919.215
1.796.810	1.941.324	120.934	1.965.023	1.509.294
1.792.651	619.500	1.913.560	1.259.877	167.777
1.117.672	34.014	1.862.657	185.775	1.393.166
1.325.396	701.813	1.469.975	832.568	1.654.137
1.836.550	738.813	852.763	516.342	149.129
45.147	301.592	1.448.829	535.856	1.929.364
1.280.614	65.167	918.588	1.432.018	788.063
685.476	600.939	1.262.637	1.639.695	780.270
1.951.648	716.490	1.331.273	1.574.155	1.257.239
1.041.837	89.472	574.136	1.132.556	1.539.399
1.623.050	143.657	1.836.990	1.366.974	1.884.100
42.398	697.235	349.747	905.515	1.718.512
1.284.605	1.181.985	1.833.755	1.066.055	1.604.379
1.167.594	1.093.349	1.353.062	518.878	1.577.340
1.988.443	1.739.505	930.764	918.609	507.082
114.159	821.559	314.175	883.848	126.041
1.098.744	1.879.716	28.707	1.679.704	1.255.570
1.123.607	1.316.073	733.652	739.868	1.638.903
234.717	952.414	1.101.396	417.851	1.240.381
1.700.564	59.539	1.157.003	1.171.563	390.565

Bulletin Financier

Paris, 15 Février. — On a procédé aujourd'hui à la liquidation de quinzaine, qui n'a tout naturellement rien présenté de bien particulier. Une fois de plus, les reporteurs n'ont obtenu pour leurs capitaux que 4 % net maximum. En général, on s'est montré moins actif qu'hier, et il a été possible de constater une certaine irrégularité dans la cote qui n'en reste pas moins au fond bien disposée. Les valeurs Cuprifères, en particulier, conservent leurs hauts cours, mais avec des échanges plus calmes. Rente Extérieure espagnole en petit recul; Banque de France plus hésitante; Rentes françaises sans changement. Thomson-Houston et Dynamite centrale demandées. Sur le marché en banque, les Mines d'or Sud-Africaines se tiennent aux environs des cours précédents. Valeurs industrielles russes avec quelques échanges.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme.

En Artois, nos canons de tranchée ont exécuté des tirs sur les organisations ennemies aux abords de la route de Lille.

A l'ouest de l'Oise, nos batteries ont bombardé un train et un convoi de ravitaillement en gare de Pagny, nord de Vic-sur-Aisne.

Au nord-est de Soissons, tirs de destruction sur des ouvrages allemands.

En Argonne, à la Fille-Morte, nous avons fait sauter une mine dont nous occupons l'entonnoir.

En Haute-Alsace, au cours de la journée, notre artillerie a tenu sous son feu les positions allemandes à l'est de Seppois.

Limoges, 15 Février.

La *France Militaire* annonce qu'à l'avenir il ne sera plus délivré de capote ou de manteau bleu clair à titre gratuit à aucun officier, qu'il appartienne à la troupe ou aux services. Cette décision s'applique à tous les officiers, y compris ceux que les décisions antérieures avaient autorisés à toucher une capote ou un manteau à titre gratuit. Les officiers auront la faculté de toucher ces effets à titre remboursable.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, -5 Février.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

L'activité a diminué sur le front de l'armée belge, où s'est développée la canonnade habituelle.

En représailles de récents bombardements par des avions ennemis, une de nos escadrilles a lancé, avec succès, au cours de la nuit passée, seize gros projectiles sur l'aérodrome de Handzaeme.

SUR NOTRE FRONT

Les récentes attaques allemandes

Paris, 15 Février.

Les Allemands se donnent actuellement beaucoup de mal pour exploiter l'apparence de succès militaires que leur ont value des attaques localisées, menées avec des moyens importants, et au prix de pertes extrêmement lourdes. C'est ainsi, qu'ils prétendent avoir obtenu en Artois, dans la région de Vimy et de Neuville Saint-Vaast, des avantages marqués. Dans la réalité, leur progression se réduit à rien.

Il est certain que les récentes tentatives allemandes sur le front d'Artois ont été préparées de longue date, avec le souci de ne rien négliger pour le succès. Les attaques ont été divisées en plusieurs phases. Elles ont été échelonnées sur un front saillant dans les lignes allemandes et où, par conséquent, la réussite devait être plus facile. Il est, en effet, malaisé de défendre avec une pleine efficacité des saillants très raprochés de la ligne ennemie. On risque par des tirs de barrage d'atteindre ses propres troupes, puisque le champ qui les sépare de l'adversaire n'a souvent qu'une étendue de quelques mètres. Au contraire, dans cette situation, l'ennemi a l'avantage de pouvoir mener son attaque d'infanterie en même temps sur la face et les flancs du saillant qu'il se propose d'enlever.

Toutes les dernières attaques des Allemands en Artois ont été précédées par de formidables explosions de mines. On compte qu'ils n'ont pas fait éclater moins de vingt-cinq mines contenant la charge énorme de 5.000 à 6.000 kilos d'explosifs, et pour établir ces fourneaux, il avait fallu creuser des galeries variant de 30 à 50 mètres de longueur. Le seul travail de préparation a du exiger trois mois au moins.

Malgré l'explosion simultanée des mines qui ont bouleversé le terrain, malgré un bombardement prolongé, les Allemands n'ont obtenu aucun avantage sérieux. Leur effort a été brisé avant qu'il ait pu se développer utilement. Ils ont réussi seulement à prendre pied en quatre saillants de la ligne française et à occuper provisoirement quelques entonnoirs produits par les explosions. Encore, ont-ils été chassés sur plusieurs points par une lutte à coups de grenades, qui se poursuit avantageusement.

Il n'y a dans ces épisodes de la lutte de mines en Artois aucun succès sérieux pour les Allemands. La possession d'une faible portion de terrain bouleversé ne leur procure ni observatoires, ni points d'appui. Leurs pertes, que des renseignements précis permettent de fixer à la moitié au moins des effectifs, très importants, qu'ils avaient engagés, sont hors de proportion avec les résultats. Elles ne se justifient que par leur volonté d'exploiter, chez les neutres et chez eux, la moindre apparence de succès.

C'est la même préoccupation et le même insuccès qui se manifeste dans les tentatives allemandes au sud de Sainte-Marie-à-Py et à l'est de la route de Tahure à Sommepy. Il est certain que les Français pourraient, en vue de succès factices, se livrer à des opérations semblables, mais outre les sacrifices qu'ils comportent, la valeur et l'esprit combatif des troupes engagées dans ces actions, subissent toujours une diminution considérable.

Le Placement des Mutilés et Infirmes de la Guerre

Paris, 15 Février.

M. Métin, ministre du Travail, de concert avec le général Galliéni, ministre de la Guerre, vient de procéder à la concentration des services qui, dans les deux ministères, s'occupent du placement des mutilés et des infirmes de la guerre.

La statistique générale de la France, dépendant du ministère du Travail qui prêtait déjà son concours technique à divers services de l'administration militaire, jouera le même rôle vis-à-vis du bureau spécial de recherches et de renseignements pour les mutilés et réformés qui vient d'être créé par le ministre de la Guerre. Ce bureau est d'ores et déjà installé dans les mêmes locaux que la statistique générale ; les services centraux des organisations publiques de placement des mutilés vont être très prochainement installés dans les locaux adjacents. Ainsi se trouvera assurée la coordination de l'action de ces divers services.

Les principes qui doivent présider dans la très grande majorité des cas au placement des mutilés ont été exposés dans une circulaire, par le ministre du Travail. Une deuxième circulaire est relative au rôle des sociétés de secours mutuels et des coopératives de production, vis-à-vis des mutilés. L'idée générale qui inspire ces instructions, c'est que dans l'intérêt des victimes de la guerre elles-mêmes, il faut les traiter, toutes les fois qu'il sera possible,de telle façon qu'elles puissent reprendre leur place parmi les autres travailleurs avec les mêmes droits et les mêmes avantages.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 15 Février.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

Hier dans le haut Isonzo, le duel intense d'artillerie a continué. Dans les secteurs de Marzil et de Vedil (Monte Nero), des retranchements et des abris de l'ennemi ont été démolis.

Sur Podgora, de hardies patrouilles, s'avançant contre les retranchements ennemis, y ont lancé de nombreuses bombes.

De même sur le Carso, notre artillerie a bouleversé quelques tranchées ennemies, mettant en fuite les défenseurs, dont une partie a été prise sous le feu de notre infanterie.

On signale un raid d'avions autrichiens sur Brentonico, vallée de Lagarina,Schio valée de Leogra, et Latisana, plaine de Tagliamento. Les dégâts sont limités, et il y a peu de victimes, presque toutes civiles. Le bombardement de Schio a été arrêté par l'intervention de notre escadrille d'avions.

Dans la région de Goritza, un de nos aviateurs a attaqué un avion ennemi et l'a obligé à prendre la fuite.

Signé : CADORNA.

Les Avions ennemis bombardent Rimini

Forli, 15 Février.

Ce matin, vers 4 heures, des avions ont survolé Rimini, lançant quelques bombes. Efficacement contre-battus par nos batteries anti-aériennes, les avions se sont éloignés aussitôt dans la direction du Nord-Est.

Les dégâts sont très légers. Il y a deux blessés dans la population civile.

Les officiers d'état-major devront avoir commandé sur le front

Ainsi décide un décret du ministre de la Guerre

Paris, 15 Février.

Le général Galliéni, ministre de la Guerre, vient de remettre à l'approbation du Président de la République un important décret visant la situation des officiers d'état-major. Ce décret est précédé d'un rapport au Président de la République ainsi conçu :

Monsieur le Président,

La guerre de 1870 avait montré que l'ancienne organisation du corps d'état-major, en isolant du reste de l'armée les officiers qui en faisaient partie, avait conduit ces derniers à la méconnaissance des véritables besoins de la troupe. Le projet de loi présenté ultérieurement à l'assemblée Nationale en vue de réorganiser ce service fut motivé précisément par les dangers de l'isolement funeste pour eux et pour l'ensemble de l'armée des officiers d'état-major.

Aujourd'hui tous nos officiers brevetés ont exercé au cours de leur carrière les commandements afférents à leurs grades successifs dans les formations du temps de paix. La plupart même, depuis le début des hostilités, ont conduit des unités au feu. Or la loi de 1880 n'impose aucune obligation quant au stage des officiers brevetés dans la troupe en temps de guerre. Cependant, l'expérience des combats livrés depuis dix-huit mois a fait apparaître nombre de particularités dans l'emploi des diverses armées dans les procédés et les détails d'exécution.

Il est indispensable, sous peine de retomber dans l'erreur du passé, que tous nos officiers d'état-major reprennent au cours de la campagne même, un contact intime et nécessaire avec les éléments combattants. A cet effet une réglementation s'impose. Ils rempliront d'autant mieux ensuite le rôle auquel les appellent leurs études antérieures qu'ils auront jugé par eux-mêmes des difficultés ou facilités d'exécution des ordres qu'ils ont charge d'élaborer pour le compte du commandement dont ils ont à traduire et transmettre les décisions.

Tel est l'objet du présent décret qui précise en outre les mesure en vue de réaliser dans l'application du principe ci-dessus posé un échelonnement et éventuellement des exceptions qu'il importe de prévoir pour éviter dans nos états-majors toute perturbation, même passagère, dont la troupe serait la première à souffrir.

J'ai l'honneur de soumettre ces dispositions à votre haute approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

GALLIÉNI.

Le décret dont il est fait mention dans ce rapport est ainsi conçu :

Le président de la République française, sur le rapport du ministre de la Guerre, vu la loi du 20 mars 1880 sur le service d'état-major; vu la loi du 24 juin 1890 modifiant les articles 4, 5 et 9 de la loi du 20 mars 1880; vu le décret du 3 janvier 1891 portant organisation du service dans les états-majors ; vu l'article 41 de la loi de finances du 17 avril 1906; vu le décret du 23 octobre 1907, relatif au temps de commandement auquel sont astreints les colonels, commandants et capitaines, décrète :

ARTICLE PREMIER. — Jusqu'à la fin des hostilités aucun officier appartenant à l'armée active, quel qu'en soit le grade, ne pourra être affecté à un état-major aux armées (exception faite des états-majors de brigade), s'il n'a exercé depuis le début de la guerre le commandement effectif d'une unité de campagne pendant au moins trois mois.

ART. 2. — Dans un délai de six mois, à compter de la publication du présent décret au *Journal Officiel*, les officiers de l'armée active actuellement en service dans les états-majors visés à l'article premier, qui n'auraient pas commandé une unité en campagne pendant trois mois au moins, recevront le commandement d'une unité aux armées.

ART. 3. — Les dispositions prévues aux articles 1 et 2 ne sont pas applicables aux officiers qui auront reçu des blessures ou contracté des maladies les mettant hors d'état de reprendre du service dans la troupe aussi longtemps que durera cette incapacité. L'application de ces dispositions pourra également être suspendue par décision spéciale te motivée du ministre pour les officiers dont la présence dans les divers états-majors est nécessaire à la bonne exécution du service.

ART. 4. — Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Dans les Balkans

La Coopération de l'Italie à Salonique

Athènes, 15 Février.

En raison de la coopération probable de l'Italie sur le front de Salonique, ce qui a formé, croit-on, un des sujets de la visite de M. Briand, on estime dans les cercles compétents que la cavalerie italienne, que la nature du terrain rend inactive sur le front italien, pourrait sans doute rendre de bons services en Macédoine.

Les Populations monténégrines se révoltent contre l'envahisseur

Rome, 15 Février.

On mande de Durazzo à l'*Idea Nazionale* qu'à la suite des violences auxquelles elles ont été soumises par l'envahisseur, les populations monténégrines des districts de Vascysvici, Plavo et Gusinje, se sont révoltées, et, grâce à des armes et des munitions, qui avaient été cachées, elles ont forcé les autorités militaires autrichiennes à réclamer des renforts à Scutari. La résistance continue avec succès.

Les Autrichiens en entrant dans le pays, avaient annoncé un prochain envoi de grandes quantités de vivres, mais dès que le pays fut occupé, ils emportèrent le peu qui restait. Partout on meurt de faim. L'argent est encore abondant, mais ne sert pas, car les marchandises manquent.

L'Autriche, pour étouffer le mouvement, fait pendre tous les récalcitrants. La situation paraît assez grave pour que le haut commandement ait cru devoir demander des renforts en Dalmatie.

La Roumanie rappelle tous ses réservistes

Salonique, 15 Février.

Tous les réservistes roumains résidant à Salonique ont reçu de nouveau, aujourd'hui, l'ordre de rentrer en Roumanie.

Au Parlement anglais

LE DISCOURS DU TRONE

Londres, 15 Février

Voici le texte du discours du Trône qui a été lu à l'ouverture du Parlement.

Milords et Messieurs,

Il a été de mon devoir après de courtes vacances de vous appeler pour renouveler vos délibérations. L'esprit de mes alliés et de mon peuple qui sont unis dans ce conflit par les liens de sympathie et d'entente qui gagnent toujours en force, reste constant dans la détermination d'assurer une réparation pour les victimes d'un outrage sans provocation ni justification et des garanties efficaces contre l'agression d'une puissance qui prend la force pour le droit et l'expédient pour l'honneur. Avec une confiance fière et reconnaissante, je me fie au courage, à la ténacité et aux ressources de ma marine et de mon armée et je suis certain qu'elles feront tout ce qui dépendra d'elles pour atteindre ce but. Messieurs, on vous demandera de faire une provision pécuniaire pour la conduite de la Guerre.

Milords et Messieurs,

Les seules mesures qui vous seront soumises sont celles qui, après avis de mes conseillers, aideront à accomplir notre objet commun avec confiance, je les recommande à votre patriotisme et à votre loyauté et je prie le Tout-Puissant de bénir vos conseils.

DISCOURS DE M. ASQUITH

Londres, 15 Février.

A la Chambre des Communes M. Asquith prononce le discours suivant :

« A part une ou deux exceptions peu de choses méritent d'être mentionnées sur le théâtre de la guerre durant les dernières semaines. Il y a eu, en France, une recrudescence de l'activité des deux côtés, et les Alliés maintiennent fermement leurs positions.

« Je tiens à exprimer notre gratitude pour l'offre généreuse de la France, notre alliée sincère, qui a offert un terrain pour le cimetière où sont enterrés nos braves tombés au champ d'honneur. Le gouvernement nommera un Comité sous la présidence du prince de Galles, pour prendre les dispositions nécessaires à ce sujet avec le gouvernement français. »

Naufrage d'un Vapeur anglais

Brest, 15 Février.

Une violente tempête, qui souffle depuis hier, vient de causer le naufrage du vapeur anglais *Ashwyl*, de West-Hartlepool. Ce bâtiment s'est jeté sur les roches de Porsdoun, de l'île d'Ouessant. Dix-huit hommes ont été sauvés. Le capitaine et un matelot ont péri.

AVIS DE DECES

Les familles Barbagelata, Napoleoni, Franceschi, Megoni, Valery, Oberti ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **Mme BARBAGELATA Catherine,** née **NAPOLEONI,** décédée à l'âge de 49 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mercredi 16 février 1916, à 2 heures de l'après-midi, rue Achard, 1 (Domaine Paquet). Le présent avis tient lieu de lettres de faire part.

Les familles Sans, Luner, Castel, Dravet et Caillol ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles vienent d'éprouver en la personne de **M. SANS Victor,** décédé le 14 février, à l'âge de 74 ans. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui 16 février, à 9 heures 30, rue d'Isoard, 5.

Mme veuve Coubes et sa famille font part du décès de **M. Casimir COUBES,** âgé de 50 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, à 3 heures, rue Hoche, 7.

Les familles Giecco, Gibouin, Marsal ont la douleur de faire part du décès de **M. Valentin GIECCO.** Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, à 10 heures du matin, rue Liandier, 112 (Le Rouet).

Le convoi funèbre du regretté **TRIDENT Nicolas,** âgé de 68 ans, auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures du soir, aux Quatre-Chemins des Aygalades.

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de **M. MATHIEU Charles,** membre actif, qui auront lieu aujourd'hui mercredi 16 du courant, à 9 heures du matin, 6, rue du Bon-Pasteur.

EMPRUNT FRANÇAIS 5 °/₀ 1915

LE CRÉDIT LYONNAIS

rappelle qu'il délivre les titres **au porteur** de cet Emprunt et prie les souscripteurs de bien vouloir en effectuer le retrait au plus tôt. Le coupon trimestriel à l'échéance du **16 février** sera payé **sans frais.**

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Ce soir relâche. Demain, à 8 h. 15, le chef-d'œuvre de Massenet, *Manon*, avec Mlle Brunlet, de l'Opéra-Comique, dont le succès fut immense, hier, dans le rôle principal. Il y aura foule demain encore pour applaudir la remarquable cantatrice et ses excellents partenaires, MM. Fraikin (Des Grieux), Figarella (Lescaut), Boudouresque (Le Comte), Mlles Lambertha, Boyer, Montamat. Chœurs et orchestre sous la direction de M. F. Rey. Rappelons que *Manon* sera joué intégralement et qu'à l'acte du Cours-la-Reine, Mlle Brunlet chantera la *Gavotte*. La location est ouverte.

BERTHE BADY AU GYMNASE. — C'est samedi 19 du courant que Mme Berthe Bady jouera *Maman Colibri*. La grande comédienne, celle que l'on a surnommée la Duse française, acclamée à Paris et sur toutes les grandes scènes du monde, interprétera merveilleusement la belle pièce de M. Henry Bataille.

CHATELET - THEATRE. — *Les Deux Gosses*, malgré leur brillant succès, n'auront plus que deux représentations demain jeudi, en matinée et en soirée; à la matinée, 200 fauteuils seront réservés aux militaires convalescents. Le lundi 21, mardi 22 et mercredi 23, en matinée et en soirée, six représentations du sensationnel film de *L'Expédition Scott au Pôle Sud*, avec conférence de Jean Froment (Tournée Ch. Baret). Ce soir, relâche. La location est ouverte.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, la revue *Quand Même*. Scènes nouvelles. La location est ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Programme sensationnel : Le merveilleux acrobate Cole de Losse et les extraordinaires cyclistes Tsom et West; gros succès également pour Verds Bros, Coqueli, Delmens, Anders, Lucile Mérys. Sur l'écran : *La Maison Mystérieuse* et *Au 40e Etage*. Matinée et soirée tous les jours. Fauteuils, 1 fr.; pourtour, 0 fr. 50. Location pour les fauteuils réservés.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée, reprise du merveilleux film *Alsace*, avec Réjane, dont les représentations furent interrompues en plein succès. Avec *Alsace* passe un film unique et sensationnel : C'est le célèbre match de boxe, en 26 rounds, dans lequel le nègre Jack Johnson, champion du monde, est mis *knouk-out* par Jessie-Villard. Orchestre de 25 musiciens.

ELDORADO-CINEMA. — Au nouveau programme : *Le Prix d'une Vie*, grand drame émouvant; *Le Diamant*, drame d'aventures; *Le Mariage Manqué*, avec Max Linder; *Billy a trouvé son maître*; les Actualités, etc. En supplément, la onzième série des *Mystères de New-York*. Orchestre. Ent. 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — Du 15 au 17 : *Prince Mendiant*, grand drame; *Un Pauvre Homme de Génie*, drame.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 52 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

COMMUNICATIONS

Excursionnistes Marseillais. — Ce soir mercredi, aux Excursionnistes Marseillais, Brasserie du Chapitre, réunion hebdomadaire. Conférence de M. Jean Duchemin, homme de lettres, sur la « Terre des Aïeux ».

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 15 février. — Toche Edmond, boulevard des Vignes, 5.— Pechuga Joseph, rue Caisserie, 48.— Scotto di Perta Marius, chemin de la Corniche, 207.— Fabre Honoré, rue Clotilde, 91. — Castany Henri, traverse Saint-Charles, 28.— Rastoul Lucien, rue Paradis, 300.— Serre Augustine, Mazargues.— Pleulle Marie, La Valentine.— Gustavo Madeleine, 53, chemin de Saint-Jean-du-Désert.— Cubell Jésus, route Nationale, 3 (Saint-Louis).— Ghu Léonie, rue du Colombier, 2.— Ruggieri François, rue Caisserie, 30.— Moriconi Angelin, rue Nègre, 6.— Siri Francis, boulevard Nardi, 9 (Malpassé).— Rodeville Antoine, boulevard Bompard, 65.— Mounard Marie, rue Ferrari, 127.

Total : 21 naissances, dont 5 illégitimes.

DECES du 15 février. — Caen Georges, 46 ans, rue Châteauredon, 28.— Boetti Baptistin, 29 ans, allées de la Compassion.— Laurent Pierre, 19 ans, chemin du Rouet, 101.— Hugnon Françoise, 64 ans, boulevard Bon-Pasteur, 6.— Mathieu Charles, 22 ans, boulevard National, 228.— Pascal Charlotte, 20 jours, rue Durand, 2.— Siacca Rose, 2 ans 1/2, quai de Rive-Neuve, 45.— Giannini Giuseppe, 30 ans, traverse Gillibert, 11.— Giraud Adèle, 66 ans, rue de la Palud, 33.— Le Terrier Henri, 53 ans, rue Gavodan, 10.— Gori François, 15 mois, boulevard Gouzian, 5.— Saus François, 74 ans, rue d'Isoard, 5. — Mugnaini Jeanne, 13 mois, Estaque-Gare.— Barbagelata Marie, 49 ans, rue Achard, 1.— Ferragoto Maria, épouse Casu, 31 ans, boulevard Bonnes-Grâces, 6.— Spiotta Suzanne, 22 jours, impasse Blanc, 4.— Laretto Jean, 42 ans, cours Belsunce, 32. — Mattei Anne, 55 ans, rue Félix-Pyat, 5.— Frenel Jeanne, 32 ans, rue Glandevès, 21.— Arèse Marie-Jeanne, 2 ans, boulevard Mouren.— Sicre Gabriel, 4 mois, rue de Cuges, 36.— Fossati Bernardo, 72 ans, rue du Colombier, 11.— Giovanelli Hélène, 35 ans, rue Fontaine-Saint-Lazare, 12.— Giecco Valentin, 50 ans, rue Liandier, 112.— Expert Mathilde, 53 ans, rue Terrusse, 63.— Poignet Marie, 76 ans, rue Breteuil, 139.

Total : 28 décès, dont 7 enfants.

FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE LYON

du 1er au 15 Mars 1916

Ouverte aux vendeurs et acheteurs de France, des pays alliés et neutres

150 Catégories d'Exposants

Porcelaines, Maroquinerie, Bimbeloterie, Quincaillerie, Gants, Dentelles, Tissus, Nouveautés, Fourrures, Articles de Paris, Produits alimentaires et pharmaceutiques, Mécanique, Electricité, Automobiles, Ameublements, Librairie, Produits d'entretien, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Foire d'Echantillons HOTEL DE VILLE — LYON

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
adressées par les familles

Mmes Bauquez Gabrielle, Chanter Suzanne, Herbelet Aline, Pona Aline, Thiry Marie, et M. Grillon André, rapatriés dans le Gard par le convoi du 9 janvier 1916, sont priés de vouloir bien faire connaître leur adresse à la Préfecture du Gard.

Mme Pascal, école de garçons à Manosque (B.-A.), serait très reconnaissante à la personne qui aurait un des siens au 203e de ligne, fait prisonnier le 27 avril 1915, aux Epargnes (Meuse), de bien avoir la bonté de l'en informer en lui indiquant le camp d'internement en Allemagne.

Saint-Michel Antoine-Pierre, soldat au 341e d'infanterie, 10e compagnie, numéro matricule 1.309, signalé comme disparu depuis le 10 septembre 1914, au signal d'Heippes (Meuse), est recherché par sa femme, Mme Saint-Michel. Lui écrire à Salin-de-Giraud (B.-du-R.).

L'AIR PUR DANS LES PINS !

On morcelle **une partie DE LA COLLINE GRANDVAL** (propriété Pessoilhan), située derrière **l'Eglise de Mazargues, au milieu des pins**, air pur, panorama superbe sur la mer et la ville, terrain sec, à 10 minutes du tramway (terminus, à droite). Paiement : 200 fr. à la prise de possession du terrain, le solde 10 francs par mois. S'adresser cours Lieutaud, 118, au 1er étage.

Bourse de Marseille du 15 Février

3 % Nominatif, 61 20; coupures, 61 20.— 3 % au Porteur, coupures (20-30-50), 61 25.— 5 % Certificat Provisoire, libéré (5), 87 25; (10), 87 25; (50), 87 25; (100), 87 25; (500), 87 25.— Etat du Congo (Lots 1888), 58.— Espagne 4 % Extérieure, c. de 240 pes., 92 85; c. de 480, 91 10.— Italie 3 1/2 %, c. 35, 74.— Japon 4 % 1905, c. 20, 83.— Crédit Lyonnais, 980.— Panama, obligations et bons à lots, 95.— Rio-Tinto, 1.810. — Ville de Marseille 1877 3 %, 450.— Société Française d'Armement, 100.— Cyprien Fabre et Cie, 500. — Raffineries de sucre de la Méditerranée, 1.200.— Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1.260.— Verminck C.-A. et Cie, 96.— Société Franco-Africaine Enfida, 860.— Immobilière Marseillaise, 440.— Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1.115.— Société des Chaux et Ciments Romain Boyer, 85.— Fournier L.-Félix et Cie, 140.— Société Française des Glycérines 475.— Société des Grands Travaux de Marseille, 545.— Compagnie Marseillaise de Madagascar, 775.— Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 450.— Ville de Paris 1871 3 %, 367; 1910 3 %, 282 (ex-tir.); 1912 3 %, lib. prov., 223. — Ville de Tunis 1891 3 1/2 %, 380.— Communales 1879 2.60 %, 421; 1912 3 %, lib., 199 50.— Foncières 1879 3 %, 460; 1885 2.60 %, 326; 1913 3 1/2 %, lib., 403; non lib., 388 (ex-vers.).— Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, fus. anc., 234.— Lombards (Sud-Autric.) 3 %, 184.— Centre Electrique 5 %, 143.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille 4 %, 390.— Immobilière Marseillaise 3 %, 337.— Compagnie Générale Transatlantique 3 %, 265.

MAUX D'ESTOMAC

digestions pénibles, aigreurs, renvois, tiraillements, migraines, insomnies, tous ces malaises causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif, disparaissent en quelques jours grâce au régime du délicieux **Phoscao** (spécialité française). Ce puissant reconstituant est conseillé par tous les médecins aux dyspeptiques, aux anémiés, aux convalescents, aux surmenés et aux vieillards. Le **Phoscao** est digéré par les estomacs les plus délicats. Il ne constipe pas et sa préparation est instantanée.

Envoi gratuit d'une boîte d'essai. Ecrire

PHOSCAO

9, Rue Frédéric-Bastiat, 9. — PARIS

En vente : Pharmacies et bonnes épiceries

Bourse de Paris du 15 Février

3 % Français, 61.— 3 1/2 % Français amortissable, 90.— 5 % Français, libéré, 87 25.— Obligation Ouest-Etat 4 %, 405.— Argentin 4 1/2 % 1911, 82 20. — Brésil 4 % 1889, 55.— Dette Egyptienne unifiée 4 %, 85 75.— Extérieure Espagnole 4 %, 91 50.— Japonais 4 % 1905, 84 50.— Portugais 3 % nouveau, 62 65.— Russe 5 % 1906, 83 50; 4 1/2 % 1909, 72 50; 4 1/2 % 1914, lib., 82 50.— Banque de France, 4.450.— Banque de l'Algérie, 2.388.— Compagnie Algérienne, 975.— Comptoir National d'Escompte de Paris, 645.— Crédit Lyonnais, 985.— Action Andalous, 349.— Action Nord d'Espagne, 414.— Action Saragosse, 411.— Transatlantique ordinaire, 125.— Métropolitain de Paris, 398.— Omnibus de Paris, 397.— Thomson-Houston, 519.— Briansk, 310.— Rio-Tinto, 1.805.— Ville de Paris 1865, 530; 1871, 360; 1875, 434; 1876, 480; 1892, 265; 1894-96, 256; 1898, 320; 1899, 298; 1904, 312; 1905, 315; 1910 3 %, 283; 1912, 223. — Méditerranée 3 %, fus. anc., 333; fus. nouv., 336. — Midi, 310.— Lombardes anc., 135.— Nord d'Espagne, 1re série, 355.— Saragosse, 1re série, 341.— Communales 1879, 419; 1880, 451; 1891, 292; 1899, 323; 1906, 359 50; 1912, 196.— Foncières 1879, 455; 1883, 326 50; 1885, 327; 1895, 333; 1903, 359; 1909, 200; 3 1/2 % 1913, lib., 400; 4 % 1913, 420 25.— Panama à lots, 97.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 99 05.— Bakou, 1.180.— Caoutchouc, 94 50.— Cape, 82 50.— Chino, 345.— Debeers ordin., 300.— Goldfields, 37 75. — Lena, 44.— Malacca, 129.— Maltzoff, 459.— Modderfontein, 157.— Platine, 420.— Rand Mines, 108.— Robinson Gold, 33.— Spassky, 56.— Spies, 21.— Tharsis, 170.— Toula, 1.050.— Utah, 501.— Village, 25. — Dnieprovienne, 2.180.— Kinta, part, 268.— Colombia, 825.— Grosnyi ordin., 1.910.— Monaco, 2.475; cinquième, 494; obligation, 245.

Tribune du Travail

On demande des apprenties et demi-ouvrières modistes, 72, rue des Minimes.

On demande des ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, Bouterin, 20, marché des Capucins, au 3e.

On demande un demi-ouvrier et un apprenti dégrossi teinturiers-dégraisseurs, C. Casut, teinturier, 76, rue Dragon.

On demande des ouvrières corsagières, chez David Saint-Michel, 11-13, rue Grignan.

On demande un ouvrier ou une ouvrière sachant perforer à la machine et pousser, rue Paradis, 49, maison de broderie.

On demande chez Georges, 50, rue d'Aix, 50, chasseur sachant lire et écrire. Se présenter le matin à partir de 8 heures.

On demande une mécanicienne pantalonnière et une demi-mécanicienne, boulevard Bompard, 32.

On demande un jeune garçon sachant lire et écrire, articles funéraires, maison Portal, 60, rue de la République. Se présenter de 10 heures à midi.

On demande une demi-ouvrière pour couronnes funéraires. S'adresser maison Gibon, 7, cours Saint-Louis, Marseille.

On demande une ouvrière et une demi-ouvrière repasseuses, traverse Lafon, 4, quartier Préfecture.

On demande bon typo, place stable, Imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

On demande savonnier et glycérinier, 136, rue de Rome, magasin.

On demande bon ouvrier pour découper les semelles au balancier mécanique (anciens Etablissements B. Bensa, 5, rue de Turenne).

On demande une blanchisseuse à la journée, 38, rue Saint-Jacques.

On demande un ouvrier tapissier, rue Cherchell, 82.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Demi-ouvrier ferblantier et un ouvrier ; demi-ouvrier et apprenti chaudronniers ; cordonnier pour tout faire ; demi-ouvrier menuisier ; tourneurs sur fer ; mouleurs ; tapissier en meubles ; serrurier ; demi-ouvrier forgeron ; apprenti dégrossi caissier layetier ; forgeron carrossier ; mécanicienne pour confection militaire ; lingère travail à emporter ; demi-ouvrière pompière ; margeuse à la pédale. — S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

COMME LE MARIN

De même que le marin goudronne son bateau pour qu'il résiste à l'assaut des vagues, de même l'homme soucieux de sa santé goudronne ses poumons avec du **Goudron-Guyot** pour résister aux bronchites, toux, rhumes, catarrhes, etc.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient **à 10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de **Goudron GUYOT** ou de **Capsules GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Provençal*.

MALADES *Vous qui souffrez de :* cœur, estomac, diabète, albumine, constipation, entérite, rhumatisme, prostatite, goutte, obésité, eczéma, neurasthénie, etc. Guérissez-vous par la méthode **ABSOLUMENT VEGETALE** de M. l'Abbé Warné, ancien Curé de Martainneville (Somme), à Tours (I.-et-L.). Brochure Gratuite.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la Société « L'Orient de Marseille » sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le dimanche 20 février 1916, à 10 heures précises du matin.

PLOMBIER achèterait outillage, plieuse, perceuse, ventilateur, etc. Roucoule, 88, boul. de la Major.

AVIS M. Tourneau Henri, 73, rue de l'Olivier, ne répond pas des dettes de sa femme, Piéri Léontine, qui n'habite plus avec lui.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille.

CHARRETTE force 3.000 kil., bon état, à vendre, 5, rue Montolieu.

VIEUX JOURNAUX pour pliage et emballage **A VENDRE**

Demander prix et conditions à M. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *(40 ans de succès)*. **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS
EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS
DES COUTURIÈRES
LINGERES, MODISTES
BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location
DES APPARTEMENTS
CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes
PENSIONS DE FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un
OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

du MARDI et du VENDREDI

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « Bureau du Journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant 5 heures du soir, accompagnés de leur montant ou un mandat en bon de poste.

CHEVAUX

M. Crochon vient de recevoir dans ses écuries, **51, rue Dragon**, un convoi de chevaux percherons de limon et de camion, ainsi qu'un convoi de petits chevaux bretons.

SAGE-FEMME

Mme ARNAUD, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t.l. jours. Disc.

MALADIES SECRÈTES

de la peau, des poumons
Clinique : Pln bd National, 3
Consultations. On ne paie que les remèdes.

AVIS M. Degeorgis Albert, Grand'Rue, 80, ne répond plus des dettes de son épouse qui n'habite plus avec lui.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina. Grand-Chemin d'Aix, 30.

CONFITURE tous fruits, 5 kº, 8 fr. 50 ; **Marmelade** pomme, 7 fr., fº c. m., Achard, confiseur, Orange.

LA Société de Tissages de Soieries de Saillans (Drôme) demande des ouvrières et apprenties pour le tissage et travaux accessoires. Des veuves et leurs familles trouveraient en se fixant à Saillans une situation de tout repos. Adresser les demandes par lettres à M. le directeur des Tissages de Soieries, à Saillans (Drôme).

OU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes

en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

LA DOULEUR VAINCUE par la

CALMITINE

Une cuillerée à café de cet Elixir souverain arrête presque instantanément la crise la plus douloureuse. Des milliers d'attestations éloquentes établissent la supériorité de la **CALMITINE** sur tous les cachets, comprimés ou pilules dont l'abus détériore l'estomac.

La **CALMITINE** doit être dans toutes les familles à la portée de la main pour soulager petits et grands. On l'enverra au soldat qui ne connaîtra plus la souffrance dans les tranchées.

2.50 le Flacon dans toutes les Pharmacies.

AVIS. — Si votre pharmacien n'a pas de **CALMITINE** *n'acceptez aucune substitution* et écrivez en dépositaire général Mr J. VACHERIAS, pharmacien, ancien interne des Hôpitaux de Paris, à Saint-Donnet-le-Château (Loire), qui vous enverra un flacon **franco** contre mandat-poste de 3.40 ou trois flacons contre 7.80.

LA CALMITINE NE SE VEND JAMAIS EN CACHETS

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en

GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

REFUGIÉ BELGE Ancien administrateur savonnier, fabricant mou, demande emploi. Travaille avant engagement. S'adresser Thierry, 8, rue de la Fare.

PERDU montre or de dame. Rapporter contre bonne récompense à la coiffeuse, rue Fontaine-Rouvière, 16.

FEMME de chambre, ling., courant serv. table, dem. pl. maison bourg. ou hôtel. S'adr. Mlle Graton, rue Neuve, 8, au 2e.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

l'HUILE DE FOIE DE MORUE

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le réminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

VIROGENOL

PRIX du flacon de 500 gr. **2.25**, p. postal ajouter **0.60**. Par 6 flacons franco de port **Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE** et **Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34**, et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 16 février

— 2 —

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand roman d'actualité inédit

PREMIERE PARTIE

— Non, dit-il, ce n'est pas la peine. Venez dans quelques jours.

L'homme ayant raccroché l'appareil se leva et ouvrit un tiroir du cartonnier où il prit une grande fiche de carton.

— Wilhelm et Franz, murmura-t-il en cherchant dans une liste de noms. Wilhelm et Franz... Puis il ajouta, ayant trouvé ces deux noms :

— Würtner et Koppf.

L'homme se tourna alors vers la porte et appela :

— Hans !

Un fantassin parut, tête nue, les bras le long du corps, les talons joints.

— Ma valise, vite.

L'ordonnance tourna les talons et disparut.

II

Le domino blanc

Le comte Radeczy donnait à Vienne, dans son hôtel du Kaiser-Wilhelm-Ring, le bal qui chaque année comptait parmi les fêtes les plus attendues et les plus recherchées de la saison viennoise.

Le comte se plaisait à traiter fastueusement ses hôtes. Il habitait un bel hôtel de deux étages, avec perron à colonnade, bâti au fond d'un véritable parc, et dont les fenêtres, ce soir-là, brillaient de lumières. Un grand nombre de luxueuses autos, aux phares rutilants, étaient alignées dans des allées.

Quelques voitures en retard arrivaient encore qui décrivaient leur courbe devant le perron en foulant avec un craquement doux le sable fin. Des habits noirs, des uniformes de gala, ou le corps souple d'une femme en toilette de soirée en descendaient.

On entendait la musique étouffée d'un orchestre à cordes conduit par le meilleur violon de la Bohême, et qui jouait de très lentes valses.

De l'une des dernières voitures qui arrivèrent dans le parc, descendirent deux hommes dont l'un seulement était en habit de soirée.

— C'est donc entendu Koppf, vous restez en surveillance ici. Vous vous approcherez du perron dès que vous me verrez paraître. J'attendrai, de préférence, la fin du bal.

— C'est entendu. Bonne chance Würtner.

L'homme en habit monta le perron. Dans le vestibule il présenta un bristol portant l'en-tête de l'ambassade d'Allemagne à Vienne, et demanda à parler au comte Radeczy.

Le bal était très animé. Cette année les cartes d'invitation du comte avaient exigé que les dames vinssent masquées. L'imprévu, l'inconnu, devaient être la marque particulière de cette fête.

Derrière leurs loups de velours les femmes retrouvaient à leur aise les visages familiers des hommes. Ceux-ci erraient parmi ces groupes de femmes qu'ils savaient être de leur monde, mais devenues ce soir-là anonymes, inconnues, confondues et mêlées comme des cartes avant un tour brillant de prestidigitation. Ils cherchaient, le plus souvent en vain, à deviner des regards, à reconnaître des mains, à rétablir des noms. L'anonymat du masque, la sécurité de vivre toute une soirée, une vie étrangère, donnaient aux invitées une liberté charmante, des audaces troublantes. Il se faisait beaucoup d'esprit, beaucoup de mystère, et l'on entendait fuser d'entre les groupes de longs rires clairs.

Mais le loup de velours, élément prévu d'intérêt, ne fut pas seul tout l'attrait du bal. La fête du comte Radeczy eut tout à coup un charme inattendu.

Parmi les toilettes et les dominos, un domino de satin blanc était devenu rapidement le plaisir de tous les yeux, l'objet de toutes les galanteries, le centre vivant de cette nuit de plaisir.

Les plis amples du domino enveloppaient un admirable corps de femme. Une lourde chevelure noire encadrait, sous le capuche, l'ovale délicieux du visage où le loup de velours s'animait singulièrement du feu de deux yeux noirs.

La belle inconnue avait défendu avec peine son carnet de bal où les noms des cavaliers eussent été bientôt plus nombreux que les danses.

Le plus favorisé des danseurs était un jeune homme de la grande aristocratie hongroise, le duc de R...

Il paraissait très épris et cherchait par tous les moyens possibles à connaître le nom de la jeune femme.

— Qui est-ce ? Qui est-ce ? demandait-il presque suppliant au comte Radeczy, en désignant le domino blanc d'un long regard.

— Un beau masque, mon cher duc.

— Son nom ?

— Duc, un masque est sacré, et je ne veux pas vous ôter le plaisir fiévreux de deviner, dit le comte d'un ton plaisant. D'ailleurs, ajouta-t-il en manière de confidence, si vous devinez, venez donc me le dire.

A ce moment un domestique s'approcha du comte et lui parla à voix basse.

Le duc revint vers le domino blanc qu'un groupe d'hommes entourait. L'inconnue se dégagea, l'éventail pointé en bataille, et prit le bras que lui présenta le duc.

Tous deux gagnèrent une galerie ouverte sur le parc. Quelques rares couples y étaient déjà, riant et chuchotant.

— Dites-moi au moins un prénom dont je puisse vous nommer quand je vous parle.

— Le masque est de rigueur. Mon nom est dessous comme mon visage.

— Pourquoi acceptez-vous plus volontiers mon bras que celui des autres ?

— Mais parce que vous êtes jeune et parce que vous êtes beau.

— Taisez-vous. Quand on dit de pareils mots on montre son visage...

A ce moment un homme passa près d'eux. C'était celui-là même qui avait, peu de temps avant cette scène, demandé à parler au comte Radeczy, et que son compagnon avait appelé Würtner.

Il s'était habilement mêlé aux groupes dès son entrée dans le bal, et avait écouté les conversations.

Il n'avait pas tardé d'apprendre qu'il y avait une reine de la soirée, une enchanteresse autour de qui gravitait toute la fête.

Würtner trouva facilement le mystérieux domino. Il se tint dans son entourage et observa pendant quelques minutes.

— C'est elle, c'est bien elle, se dit-il.

Il pensa que même s'il eût ignoré la couleur du déguisement, même dans le sillage d'admiration que la belle inconnue soulevait et qui, de n'importe quel point du bal, conduisait à elle, il eût reconnu en elle celle qu'il cherchait.

Le timbre caressant et troublant de la voix, le style des attitudes, l'indicible charme qu'on éprouvait à l'approcher, tout révélait la prodigieuse coquette dont un passage d'une note de police faisait le portrait. Ce fragment, Würtner l'avait si souvent relu, avec, peut-être, plus de curiosité et d'intérêt malsains que n'en exigeait sa profession, qu'il le savait maintenant par cœur, et qu'il eût pu le réciter comme on se dit parfois à soi-même le poème souvent lu d'un auteur préféré :

Tina Marouska, dite La Marouska, née à Carlsbad, en Bohême. A eu toute jeune des amants avec lesquels elle est allée en Russie, en Italie, en France, en Angleterre, en Orient. C'est une belle Slave de vingt ans, aux grands yeux noirs, à l'opulente chevelure noire, intelligente, fantasque, perverse, ennuyée. Caractère exceptionnel et inquiétant. Ame primitive et raffinée. Il se dégage d'elle un charme qui fascine, asservit, déséquilibre et qu'elle se plaît à exercer...

Würtner ne la quittait pas des yeux. Comme il était tout près d'elle il entendit, par bribes, la plus grande partie de son entretien avec le duc de R...

Celui-ci nerveux, exalté, parlait d'une voix que la passion faisait trembler. Elle, toute à son rôle mystérieux de femme, faisait de l'esprit qui allait parfois jusqu'à l'impertinence, jouait avec les phrases ardentes du jeune homme, puis devenait câline et tendre, comme gagnée de vertige et s'abandonnant, puis se reprenait, dans un rire, ainsi que les héroïnes de ces féeries où se dispute la possession d'une rose, et qui approchent et fuient tour à tour le chercheur désemparé, provocantes, moqueuses.

Un moment, toute proche des lèvres du duc, la poitrine soulevée, le souffle court, elle le regarda longuement dans les yeux.

— Si vous ne voulez pas de la brûlure pourquoi approchez-vous si près du feu ?

— Parce que je n'ai pas peur, murmura-t-elle.

Würtner vivait presque la scène, à la place du duc, et cherchait en lui des réponses aux mots qu'elle disait.

Cette femme vraiment répandait un charme étrange. Elle engourdissait l'esprit. C'était à rester près d'elle, comme une asphyxie par les fleurs.

Un moment son bras nu, dans un geste, sortit des plis amples du domino. Würtner passait tout près d'elle. Cette blancheur de chair offusqua ses yeux et il respira, pendant un court instant, une odeur très fine de femme, d'être vivant. Cela grisait.

Cependant l'heure vint des dernières valses et des derniers quadrilles. L'aube n'allait pas tarder à poindre. Déjà quelques couples quittaient le bal. Le bruit des premiers moteurs dans le parc se fit entendre et ce fut la fin de la fête.

— Vous reverrai-je au moins, demanda le duc à son énervante cavalière.

— Certainement ; moi je vous vois tous les jours.

— Laissez-moi vous accompagner jusqu'à votre voiture.

— Je vous le défends. Bonsoir, duc.

Elle donna sa main à baiser au comte Radeczy, recueillit quelques derniers hommages et quitta la salle de bal, parmi d'autres couples. Lentement les invités du comte descendirent le grand escalier de l'hôtel. Au bas du perron un domestique appelait les autos.

(La suite à demain.) CLAUDE TRÉVOUX

Reproduction et adaptation cinématographique rigoureusement interdites.